

Nouveau contingent de renforts

Alerte donnée sur un des navires, à cause de la présence d'un sous-marin. — Femmes C.A.R.C. sous le commandement d'une Outaouaise

D'UN PORT BRITANNIQUE, le 8. — (P.C.-Câble) — On a annoncé aujourd'hui l'arrivée de renforts pour l'armée canadienne outre-mer. Le groupe comprend des corps mécanisés, des unités de l'artillerie, de l'infanterie et d'autres services, mais on a précisé qu'il n'était pas très nombreux.

L'arrivée a été annoncée en même temps que la nouvelle qu'un nouveau contingent de membres du C.A.R.C. pour outre-mer, et le détachement le plus nombreux de femmes du C.A.R.C. qui soit jamais débarqué en Angleterre, venaient d'être dispersées vers leurs camps et se verraient bientôt assigner leur travail.

Les aviateurs, commandés par le capitaine de groupe J.A. Hutchison, O.B.E., d'Edmonton, pilote de la première grande guerre, mirent pied à terre en clamant des hurrahs et des chants, à la fin d'un voyage qu'éclaira une alerte aux sous-marins, sonnée à bord d'un vaisseau du convoi.

(Des messages, qui rapportent l'embarquement à un port de l'est canadien, disent que le contingent comprend aussi des hommes des marines anglaise et

(Suite à la page quatre)

L'effort du Canada est étonnant — Eden

LONDRES, le 8. — (P.C.) — Le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Eden, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes enthousiaste que "l'effort de guerre du Canada était vraiment étonnant."

Faisant rapport à la Chambre de sa récente visite aux Etats-Unis, Eden dit: "Maintenant je désire voyager en Canada, où j'ai passé trois jours à Ottawa, à l'invitation du premier ministre."

"Ces journées furent très occupées. J'ai eu l'occasion de rencontrer ceux qui sont la cause de l'effort de guerre étonnant du Canada. "J'ai eu deux assemblées avec le comité de guerre qui correspond à peu près à notre cabinet de guerre. J'y ai parlé de mes pourparlers à Washington et nous avons échangé des vues sur plusieurs questions d'intérêt commun entre nous."

"J'ai parlé ensuite à une séance conjointe du parlement canadien et je regrette d'avoir à rapporter que sans le vouloir j'ai commis un aérosc à la censure."

"J'ai informé le parlement canadien que nous (Chambre des communes anglaise) nous assemblons

(Suite à la page quatre)

Major-général qui voulut jouer au civil

LONDRES, le 8. (P.C.) — On a annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes que le major-général, sir Robert Percy Laurie, précédemment condamné à une amende de \$585 (environ \$2,500), pour s'être servi de timbres de rationnement civil en plus de son carnet militaire, a été relevé de sa fonction de grand prévôt de Grande-Bretagne.

Canadiens de Dieppe à la tête des commandos français combattants

Des soldats de tous les pays européens, chassés ou évadés du sol natal, s'entraînent avec les troupes anglaises, canadiennes et américaines, en Angleterre et en Ecosse

(Par Ross Munro, de la Presse Canadienne)

Avec les troupes européennes, en Grande-Bretagne, le 8. (P.C.) — Vous les voyez dans les rues de Londres, en Ecosse dans la paisible campagne anglaise. Ce sont les soldats de la France combattante, de la Pologne, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Tchécoslovaquie et de la Norvège. Ces hommes connaissent la terre allemande de beaucoup mieux que la plupart des gens. Maintenant ils sont en Grande-Bretagne avec leurs propres armées et s'entraînent pour le jour où ils mettront de nouveau le pied en Europe.

Quand viendra l'invasion, ces hommes feront leur part. Il est possible que quelques-uns d'entre eux soient avec les Canadiens, les Français ou les Américains. Ils font partie d'une puissante armée qui se prépare dans le Royaume-Uni à la plus lourde tâche probable de toute l'histoire militaire, l'opération de débarquement.

Des soldats français se sont entraînés avec des soldats canadiens d'ici. Les Canadiens qui ont des manœuvres viennent aussi en contact avec les Polonais et les Tchèques, surtout pendant l'entraînement des commandos en Ecosse.

Les commandos des Français combattants sont allés avec les Canadiens à Dieppe, et ils seront probablement ensemble dans la grande offensive. En outre il y a des soldats français s'entraînant avec les équipes de chars d'assaut les fantassins et les artilleurs à un camp près de Londres.

AUJOURD'HUI THEATRE "Incensuré" — Vedette: Eric Portman. Frais de son triomphé dans "1917" Parallels — et "One of Our Aircraft is Missing"

Le Droit

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUEBEC

Archives et Epargnes LAROCQUE MAGASIN A RAYONS

31e année: No 82

2ème édition

OTTAWA, JEUDI 8 AVRIL 1943

Dernière heure, p. 2

Le numéro: 3 cents

Poussée alliée en Tunisie

Sur le front russe, rien de nouveau

Des duels d'artillerie à Smolensk

L'armée rouge a enlevé des positions allemandes au sud d'Izium. — Les communiqués ne disent rien sur le combat au Caucase

MOSCOU, le 8. — (P.A.) — Aucun grand changement ne s'est produit au cours de la nuit sur le front russo-allemand, encore aux prises avec le dégel de printemps, mais on rapporte une recrudescence d'activité en plusieurs secteurs.

L'armée rouge a pris d'assaut des positions allemandes au sud d'Izium et capturé des lignes avantagées en face d'un violent feu Nazi, après plusieurs jours de nombreuses attaques allemandes.

(Suite à la page quatre)

On fera des enquêtes avant les mariages

QUEBEC, le 8. — (P.C.) — Plusieurs changements dans la procédure de l'Eglise catholique en marge des enquêtes avant le mariage ont été faites par NN. SS. les archevêques et évêques de Québec, Montréal et Ottawa, et seront en vigueur le 1er septembre prochain, a-t-on annoncé aujourd'hui dans un communiqué du palais archiepiscopal ici.

Le communiqué, émis au nom de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, dit que "désormais le marié ou la mariée se présenteront devant le curé séparément pour une enquête."

(Suite à la page quatre)

Revue succincte de la situation internationale

ALGER. — La première armée britannique a avancé de quatre à cinq milles, à la suite d'une attaque surprise qui l'amène à moins de 27 milles de Tunis; au sud, la 8e armée a maintenant opéré la jonction avec les troupes américaines.

MOSCOU. — Les colonnes soviétiques ont pris d'assaut les lignes allemandes au front de Kharkov; l'armée rouge repousse les attaques de l'ennemi aux secteurs de Sevks et Volkhov.

LE CAIRE. — Les gros bombardiers alliés sont retournés allumer des incendies dans les ports de Naples et Messine.

La navigation fluviale reprend au sud de Moscou

MOSCOU, le 8. — (P.A.) — Les premières péniches ont aujourd'hui fait leur apparition dans la partie supérieure de la rivière Oka, qui prend sa source près d'Oral et coule vers le nord, puis à l'est, de la ville pour se vider dans la Volga à Nizhni-Novgorod, à l'est de Moscou.

Débat sur le travail féminin dans les usines

QUEBEC, le 8. — (D.N.C.) — Une motion de M. J.-A. Francoeur, député libéral de Mercier, recommandant au gouvernement fédéral d'orienter le travail féminin vers les fermes, a provoqué hier après-midi, à l'Assemblée législative de Québec un intéressant débat au cours duquel on a surtout discuté la question du travail des femmes dans les usines de guerre.

Dans son discours le proposeur de la motion a dit que si le travail féminin était un mal il fallait tout de même le tolérer jusqu'à un certain point à cause de la guerre. Mais M. Francoeur s'oppose à ce que les jeunes filles de la campagne viennent travailler dans les usines.

Si nos industries doivent augmenter leur production, dit-il, l'agriculture doit aussi augmenter la sienne et les jeunes filles des campagnes sont beaucoup plus aptes au travail des champs qu'au travail de l'usine. A chacun son domaine et notre effort de guerre n'en serait que mieux équilibré.

M. Albiny Paquette, député unioniste de Labelle, a poursuivi le débat en disant que même les femmes et les jeunes filles des villes ne devraient pas être dirigées vers les usines, car la désertion de nos foyers comporte des conséquences terribles au point de vue hygiénique, au point de vue social et au point de vue moral.

La criminalité juvénile, la maternité illégitime et la tuberculose sont autant de fléaux dus au travail des femmes à l'usine. M. Paquette estime que le gouvernement provincial devrait se montrer plus énergique dans ses revendications en faveur de la cellule familiale québécoise.

L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, a répondu en disant que le gouvernement provincial

(Suite à la page deux)

L'artillerie a repoussé les Nippons à Indin

NEW-DELHI, le 8. — (P.A.) — L'artillerie britannique a repoussé une tentative japonaise de s'avancer, pendant un combat dans la région d'Indin, en Birmanie, annonce aujourd'hui un communiqué anglais.

Il dit que les Japonais ont battu en retraite après avoir subi de lourdes pertes.

Au cours des dernières 24 heures, il n'y a pas eu de changement dans la région d'Arakan.

Des avions alliés ont atteint un champ aérien à Shebo, dans le centre de la Birmanie, attaqué la station de chemin de fer de Wuntho et bombardé Pinlebu et un autre village ennemi à l'ouest de Katha, hier, dit le bulletin.

(Un communiqué japonais diffusé par radio-Rome et capté par la Presse associée dit que les Japonais ont lancé une offensive à la fin de mars contre deux divisions anglo-hindoues, près de la frontière de l'Inde, et détruit des forces considérables le long de la rivière Mayu.)

Rommel et Arnim sous un Italien

NEW-YORK, le 8. (P.A.) — Une émission de Londres transmise aujourd'hui par la Columbia Broadcasting System dit que le général Giovanni Messe, un Italien, est le nouveau commandant-en-chef de l'Axe en Tunisie.

"Un porte-parole militaire à Berlin dit que Rommel et von Arnim sont maintenant tous deux sous le commandement du général Messe" ajoute la radio. Il fut naguère en Russie.

On vote en première lecture le projet de loi concernant la fréquentation scolaire

Tout enfant doit fréquenter l'école de 6 à 14 ans. — On nommera des contrôleurs d'absences. — L'enseignement gratuit dans les écoles élémentaires ou primaires élémentaires

QUEBEC, le 8. — (D.N.C.) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, a déposé hier le bill 21, concernant la fréquentation scolaire obligatoire. Ce bill a été voté en première lecture et il sera discuté à une séance subséquente.

Le projet de loi pose d'abord en principe que tout enfant doit fréquenter l'école depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de 6 ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 14 ans.

Les exceptions L'enfant qui reçoit un enseignement efficace dans une école spéciale ou à domicile satisfait à cette obligation. En sont dispensés, les enfants malades ou infirmes; ceux qui ont terminé avec succès les cours d'études élémentaires; ceux qui ont été légalement expulsés de l'école; et ceux qui, âgés de moins de dix ans, résident à plus de deux milles de la classe la plus rapprochée ou qui, de quelque âge qu'il soient, résident à plus de trois milles de l'école.

Cette dernière exception ne s'applique pas si la corporation scolaire pourvoit au transport gratuit des enfants à l'école.

Des dispenses temporaires pourront être accordées, sur demande écrite des parents, "lorsque les services d'un enfant sont requis pour les travaux de la ferme ou pour des travaux urgents et nécessaires à la maison ou pour le soutien de cet enfant ou de ses parents". Mais le total des absences ainsi motivées ne devra pas excéder six semaines par année scolaire.

Celui qui retient les services d'un enfant qui n'a de certificats d'absence dûment accordés est passible d'une amende de \$20, ou moins.

Un contrôleur Toute commission scolaire doit nommer un ou plusieurs contrôleurs d'absences. Cette nomination doit être faite chaque année avant le premier septembre ou, s'il se produit une vacance, dans les quinze jours qui suivent. Lorsque la corporation scolaire néglige de nommer un contrôleur, le superintendent de l'instruction publique fait la nomination et fixe le salaire, payable par la corporation en défaut.

Les instituteurs et les commissaires (suite à la page deux)

Hitler et Mussolini au Brenner

BERNE, Suisse, le 8. — (P.A.) — Hitler et Mussolini confèrent sur les moyens à prendre pour la défense de l'Europe en cas d'invasion, rapportent hier soir des cercles bien informés de Rome. La rencontre s'est probablement faite au col du Brenner.

Le rapport de Rome dit que les chefs de l'Axe ont considéré tout le problème des défenses stratégiques du continent, bien que Mussolini soit d'abord occupé de la protection de l'Italie, menacée par les succès alliés en Tunisie.

La grève persiste dans les papeteries du Lac Saint-Jean

QUEBEC, le 8. (D.N.C.) — M. Edgar Rochette, ministre du Travail de la province de Québec, a annoncé aujourd'hui qu'un conciliateur de son ministère, M. Cyrien Miron, est rendu dans la région du Lac Saint-Jean pour tenter de régler la grève des employés des trois moulins à papier de Rivière-Bend, Jonquières et Chicoutimi.

Dés que la nouvelle de ces troubles ouvriers fut connue, M. Rochette offrit les services de son ministère au colonel Jones, président de la compagnie Price Brothers, mais il n'a pas encore reçu de réponse. La même offre fut faite aux grévistes.

Dés son arrivée à Jonquières, M. Miron est entré en pourparlers avec les ouvriers. M. McLean, d'Ottawa, en charge du bureau de Conciliation fédéral, s'est informé hier de ce que le ministère du Travail de Québec faisait pour régler la grève qui a été déclarée le 27 mars par M. Bon, et qui a été déclarée le 27 mars par M. Bon, et qui a été déclarée le 27 mars par M. Bon.

Ottawa a cependant envoyé sur les lieux M. J. Pépin, qui collaborera avec M. Miron dans le règlement de la grève.

CHICOUTIMI, (Québec), le 8. — (P.C.) — Environ 1,275 ouvriers ne sont pas encore retournés aujourd'hui aux papeteries de la Cie Price Brothers dans la région du Lac Saint-Jean, alors que des conciliateurs du fédéral et du provincial cherchent à mettre fin à un différend entre la compagnie et ses employés.

Les usines dont il s'agit sont situées à Jonquières et à Riverbend, où les ouvriers ont abandonné leur travail mardi soir, et à Kenogami, où 750 ont déclaré la grève hier.

Les grèves ont été déclenchées parce que les ouvriers se sont butés à un refus quand ils ont demandé à la compagnie d'annuler son contrat collectif avec la Fraternité internationale des fabricants de pulpe et de papier (A.F.L.) et de reconnaître les Syndicats catholiques nationaux.

Kaiser veut prévenir la lutte ouvrière PORTLAND, (Oregon), le 8. — (P.A.) — M. Henry Kaiser a proposé aujourd'hui que l'employeur ait droit, d'après la loi des Contrats de travail, de conseiller ou de consulter ses ouvriers, quand il est aux prises avec une lutte entre plusieurs unions, situation que M. Kaiser doit envisager actuellement dans trois de ses chantiers.

Le Chili a encore été secoué hier

NEW-YORK, le 8. — (P.A.) — Des secousses sismiques dans la direction du Chili ont été enregistrées hier soir par le sismographe, dit que ces secousses ont été moins fortes que celles qui ont causé des dommages au Chili mardi.

Les secousses ont été enregistrées à 7 h. 28 m., 12 s., heure avancée de l'est et à 7 h. 37 m., 35 s. La distance était de 4,950 milles de New-York.

La législature prolongerait encore sa durée

TORONTO, le 8. (P.C.) — La législature ontarienne devait aujourd'hui étudier un projet de loi dans le but de prolonger d'une année sa durée, après que le lieutenant-gouverneur, M. George A. Drew, chef de l'opposition, se fut opposé à la présentation de cette mesure.

Le premier ministre, l'hon. Gordon Conant, s'est fait le parrain du projet de loi, qui met en oeuvre une décision prise par les députés libéraux au cours d'un caucus tenu au cours de la semaine dernière de prolonger la durée de la législature sans qu'il soit possible d'expirer en octobre, en vertu d'une loi qui a prolongé la législature en 1942. Le terme normal de cinq ans s'est terminé il y a un an.

Le colonel Drew s'objecta disant que l'avis de deux jours requis n'a pas été donné et s'opposa à ce que le projet de loi fut présenté hier. Le consentement unanime de la Chambre est requis lorsqu'il s'agit de présenter une mesure sans que l'on ait donné un avis.

Au cours de la séance d'hier soir — la seconde de cette législature — la législature a défilé une motion de l'opposition demandant l'établissement d'un comité de la Chambre dans le but de considérer et de recommander des amendements à la Loi électorale concernant le service actif passé en 1942.

Proposé par Leslie M. Frost (prog-cons. Victoria), la motion dit que la loi de 1942 est inadéquate.

(Suite à la page quatre)

Malentendu au sujet du général Charles de Gaulle

LONDRES, le 8. — (P.C.) — Les cercles des Français combattants sont apparemment intrigués aujourd'hui par les dépêches d'Alger révélant que le général Dwight Eisenhower a manifesté de la surprise au sujet de la déclaration du comité national français disant que celui-ci avait demandé au général Charles de Gaulle de retarder sa visite en Afrique du Nord.

Un porte-parole français, déclarant qu'il ne voyait pas pourquoi le général Eisenhower était surpris, a dit que le comité national avait tout simplement fait cette déclaration pour expliquer pourquoi le chef des Français combattants n'était pas parti comme on s'y attendait pour avoir des pourparlers avec le général Henri Giraud au sujet de l'unification des Français combattant l'Axe.

"Presque depuis le début de l'année, on s'attendait à ce que de Gaulle fasse ce voyage, dit le porte-parole; et la raison du retard dans les négociations entreprises avec Giraud ne peut être passée sous silence.

Les dépêches d'Alger disent que le commentaire fait par le quartier général d'Eisenhower ne nie pas que le commandant-en-chef des Alliés ait demandé à de Gaulle de ne pas faire le voyage, mais déclare qu'Eisenhower, depuis que la déclaration des Français combattants fut faite à Londres, "est sûr qu'une déclaration complète des circonstances" doit être faite là.

Cependant, des sources françaises combattantes ont déclaré que le comité national ne se propose pas de retarder la visite de de Gaulle.

(suite à la page quatre)

Le col. Thompson signale d'autres épargnes à faire

Le colonel John Thompson, ancien directeur du contrôle des dépenses des bureaux du gouvernement, a déclaré aujourd'hui devant les membres du comité des comptes publics de la chambre des communes que des épargnes de plusieurs centaines de mille dollars pouvaient être faites dans la loi pour le téléphone et le télégraphe du gouvernement.

A l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, le comité a reçu un dossier de correspondances échangées entre le colonel Thompson, le ministre des Services de guerre, le major-général L.R. LaFlèche, et M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics.

La correspondance porte sur la demande du colonel Thompson au ministre Fournier d'une liste de tous les tapis achetés par son ministère depuis le début de la guerre.

Jonction effectuée dans le sud

Au secteur du nord, la 1ère armée britannique a fait une avance jusqu'à une trentaine de milles de Tunis. — Gains des Américains et Français, au centre

DU QUARTIER GENERAL ALLIE, en Afrique du Nord, le 8. — (P.A.) — La 1ère armée britannique a fait un gain de quatre ou cinq milles lors d'une attaque surprise dans la région de Medjez-el-Bab, hier, alors que la deuxième armée américaine eut rejoint la 8e armée britannique pour poursuivre sans répit les soldats ennemis en déroute dans le sud, a-t-on annoncé aujourd'hui.

L'avance de la 1ère armée dans le secteur nord porte ses avant-gardes à moins de 27 milles de Tunis par voie des airs.

La 1ère armée britannique dans le nord de la Tunisie a en effet poussé de l'avant lors d'une attaque coordonnée avec l'avance fructueuse des troupes britanniques et américaines dans le sud de la Tunisie et a encore gagné du terrain dans la région de Medjez-el-Bab, à 36 milles au sud-ouest de Tunis.

(Suite à la page quatre)

Vote chez les grévistes des usines Cherrier

MONTREAL, le 8. — (P.C.) — Les grévistes de la gigantesque usine de munitions Cherrier, située à St-Paul l'Ermitte, ont voté à 2 heures aujourd'hui pour déterminer s'ils doivent retourner au travail, en attendant qu'un comité d'arbitrage soit nommé pour étudier leurs demandes d'augmentations de salaires.

Le vote secret a été tenu dans la partie est du vaste marché Maisonneuve, théâtre d'une réunion tumultueuse hier soir au cours de laquelle, les grévistes ont signifié par un signe de la main leur volonté de retourner au travail et ensuite, apparemment mécontents de leur décision, ont refusé de retourner à l'usine.

On ne connaît pas exactement le nombre des grévistes. Mais hier soir un officier de l'usine Cherrier a dit qu'il y avait 20 milles au nord d'ici, a dit qu'il croyait que le chiffre dépassait 800 hommes et femmes, qui ont quitté l'usine hier matin.

Les grévistes sont membres de la Fédération américaine du Travail.

La première décision de retourner au travail hier soir a été prise après que les directeurs de l'Union à l'Assemblée du marché Maisonneuve eurent suggéré aux travailleurs de retourner au travail, en attendant la nomination d'un comité d'arbitrage. Ils ont aussi annoncé que la Corporation alliée

(Suite à la page quatre)

M. A. Quesnel au nombre des constructeurs

Dans l'intention de soulager la crise du logement qui sévit actuellement à Ottawa depuis le début de la guerre, 300 maisons seront construites à Ottawa par un syndicat réunissant plusieurs entrepreneurs importants de la capitale.

Ces entrepreneurs se sont réunis hier soir et se sont distribués les diverses sections de la ville.

M. Albert Quesnel figure au nombre des entrepreneurs de ce puissant syndicat. M. Quesnel construira dans la partie ouest de la ville.

M. Albert Quesnel nous a déclaré que les entrepreneurs ont obtenu la semaine dernière toutes les priorités nécessaires. Ils pourront acheter tous les matériaux de construction dont ils auront besoin pour mettre en oeuvre ce vaste projet.

Les autres entrepreneurs sont: M. Leclair, président de la Clairson Construction, qui construira à Eastview; M. Ken Green, M. Charlie Johanson, M. George Fraser et F. Shoultice, constructeur à Westboro; Deady & Morrison, dans Ottawa-est.

M. Albert Quesnel nous a dit que ces maisons seront construites le plus uniformément possible, quant aux prix et aux plans.

W. Tessier tué par accident à Sherbrooke

SHERBROOKE, le 8. (P.C.) — M. W. Tessier, 60 ans, employé au moulin d'East-Angus de la Brompton Pulp and Paper a été tué hier lorsqu'il fut enseveli sous du bois de pulpe. On a rendu un verdict de mort accidentelle.

Il révèle avoir invité le secrétaire américain, M. Cordell Hull, à visiter Londres. — Entente anglo-américaine sur la politique française

LONDRES, le 8. — (P.C.) — Le secrétaire aux Affaires étrangères étrangères, M. Anthony Eden, discutant ses récentes conférences à Washington à la Chambre des communes, a déclaré aujourd'hui qu'il avait invité le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, à visiter Londres et qu'il était sûr qu'il y avait "accord complet" entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sur la "politique future à l'égard de la France."

Parlant de sa visite à Ottawa, le secrétaire dit que "l'effort de guerre du Canada était vraiment épatant". Cette remarque fut suivie d'applaudissements.

Il dit que la conversation qu'il a eue à Washington étaient semblables à celle qu'il eut, il y a plus d'un an, à Moscou avec le premier ministre Staline et le commissaire aux Affaires étrangères Molotov.

Il rapporta aussi que lui et les autorités américaines "avaient trouvé une similitude étroite de perspectives" sur les problèmes d'après-guerre.

Eden dit que l'invitation fut faite à Hull avec l'approbation du premier ministre Churchill, mais il ne dit pas si Hull avait accepté.

Il mentionne le fait que ses discussions à Washington avaient porté sur un triple but: "les questions d'opération, qui se rapportent

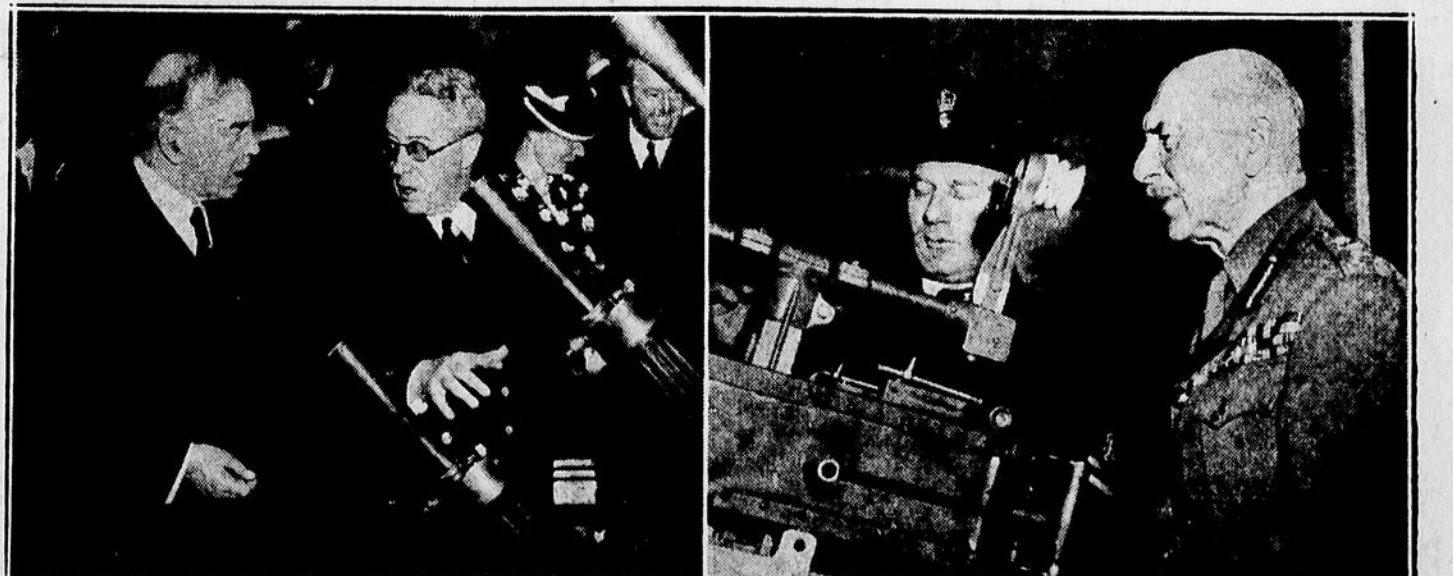
(suite à la page quatre)

Incendies de nouveau allumés à Naples, Messine

LE CAIRE, le 8. (P.A.) — De puissants bombardiers alliés ont attaqué le port italien de Naples et le terminus du chemin de fer à Messine, en Sicile, a révélé aujourd'hui un communiqué de l'aviation en Moyen-Orient.

Des incendies furent encore allumés dans le port qui fut l'objectif d'une série de raids par les bombardiers alliés. Tous les avions alliés sont revenus à leurs bases à la suite de l'attaque de mardi soir.

Lors de l'attaque sur Messine, on a pu constater des explosions au nord du port.



SON EXCELLENCE LE COMTE D'ATHLONE, gouverneur général du Canada, a présidé hier à l'ouverture officielle de l'exposition de la Marine au Château-Laurier. On voit le gouverneur en compagnie du sous-officier F. W. Coldham qui lui explique le fonctionnement d'une mitrailleuse anti-aérienne. Dans la photo de gauche, on remarque le premier ministre King observant une mitrailleuse pomp-pomp en compagnie du vice-amiral P. W. Nelles. Photos: Le Droit.

Quatre aviateurs canadiens décorés en Angleterre

Le quartier général de l'aviation a annoncé, aujourd'hui, que quatre autres membres du Corps d'aviation royal canadien viennent d'être décorés outre-mer.

Bulletins de la dernière heure

Par suite de la position commerciale spéciale du Canada en rapport avec les autres nations, on a laissé entendre aujourd'hui à Ottawa, que notre pays adoptera l'un ou l'autre des plans d'après-guerre de stabilisation de la monnaie, préparée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

LONDRES, le 8 (P.C.) — Wallace Reburn, correspondant du Standard, de Montréal, a écrit dans un volume Rehearsal for Invasion, basé sur son voyage à Dieppe avec les forces canadiennes, le 19 août dernier, que plusieurs vies ont été perdues parce que des barges d'invasion n'étaient pas munies de cordes au moyen desquelles les soldats dans l'eau auraient pu monter dans ces barges.

CHARLOTTETOWN, le 8 (P.C.) — Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard, l'hon. Thane-A. Campbell, a donné aujourd'hui sa démission comme leader du gouvernement, ministre des Travaux publics et de la Voirie et de procureur général. Il a aussi abandonné ses fonctions d'avocat général.

LONDRES, le 8 (P.C.) — Sir Richard Acland, fondateur du nouveau parti, portant le nom de Common Wealth, a gagné aujourd'hui sa première victoire aux élections. Le candidat du parti, l'officier de l'aviation John Loveseed, pilote de la bataille de Grande-Bretagne, a été élu député d'Edisbury, dans le Cheshire, contre le candidat national libéral supporté par le gouvernement Churchill.

LONDRES, le 8 (P.C.) — Le major-général George P. Vanier, ministre du Canada auprès des gouvernements à Londres de sept pays occupés, a donné aujourd'hui sa première conférence de presse depuis son arrivée ici, pour y assumer ses nouvelles fonctions.

LONDRES, le 8 (P.C.) — Des patriotes yougoslaves ont défilé une troupe d'environ 300 hommes dans une rencontre près de la ville de Stolac et en ont tué 50 autres dans le voisinage de Kula, selon une émission de Moscou. Ils ont aussi capturé un butin considérable, ajoutent les Russes.

LONDON, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford. Alors qu'on note une légère amélioration dans l'état des trois autres, le dernier est porté "dangereusement malade".

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

LONDRES, Ont., (P.C.) — Les autorités de l'hôpital militaire de Westminster annoncent la mort d'un des cinq aviateurs blessés dans la chute de leur bombardier Avro-Anson survenue lundi soir près de Thamesford.

Survivants du "Weyburn" revenus à Ottawa



Un mois après s'être fait torpiller dans la Méditerranée, la plupart des marins du "Weyburn", qui ont été sauvés, sont entrés dans leur foyer, hier soir. Ce sont de gauche à droite, le matelot de pont Roger René HASPECK et le matelot de pont Lo renzo Walter CHARBONNEAU. Avec eux, était le matelot de pont Percy Darwin et le premier maître Clifford Neil Potter.

Catroux satisfait de sa rencontre avec Henri Giraud

Du quartier général 1 allié, Afrique du Nord, le 8 (P.A.) — Le général Georges Catroux, satisfait du résultat de sa conférence avec le général Henri Giraud, au sujet de l'unification du peuple français outre-mer, se prépare aujourd'hui à partir pour Londres, afin de faire rapport au général Charles de Gaulle.

Funérailles de M. Kavanagh à Montréal ce matin

MONTREAL, le 8 (D.N.C.) — D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, à M. Maxime Kavanagh, un des pionniers de la municipalité de Papineauville, décédé à l'âge de 84 ans et 6 mois à la demeure de son fils, M. Donat Kavanagh, directeur de l'information à LA PATRIE.

Régie des appareils de protection contre l'incendie

Une nouvelle ordonnance, émise aujourd'hui par M. H.-H. Blom, administrateur de la machinerie agricole et de l'outillage des services municipaux, sous le patronage de la Commission des Prix, a pour but de conserver les matériaux rares qui servent à la fabrication des appareils de protection, de signalisation et d'avertisseurs d'incendie.

En correctionnelle

La séance de la correctionnelle ce matin comportait un programme des plus variés tant pour les sentences que du côté des causes, et c'est le magistrat Joachim Sauvé qui a traité avec ces choses.

Débat sur le travail

(Suite de la première)

n'avait rien négligé pour que les femmes aient à l'usine toute la protection dont elles ont besoin au point de vue hygiénique et au point de vue moral. Il signala le fait que dans une grande usine de munitions des environs de Québec il n'y avait pas eu un accident mortel depuis quatre ans.

Ce qui fit dire à M. Paquette qu'il y avait peut-être eu plus de décès mortels que d'accidents mortels.

Le débat fut poursuivi par M. Onésime Gagnon, député unioniste de Matane, qui fut suspendu pendant six heures. Dans la soirée, la chambre a terminé le débat amorcé par une motion de M. Duplessis sur les pouvoirs d'eau. On en trouvera le compte rendu dans une autre colonne. Le gouvernement a ensuite demandé que l'on passe au débat sur le budget.

M. Duplessis a soulevé un point d'ordre, disant que le mercvadi était la journée des motions des députés on devait, avant de passer au budget, terminer le débat sur la motion Francoeur. Il a demandé que la parole soit donnée à M. Gagnon pour lui permettre de terminer son discours, mais l'orateur a décidé que M. Gagnon ayant demandé l'ajournement du débat on lui était donné.

Le député de Mercier dit qu'en soit, le travail féminin est un mot et que le travail de l'usine est trop rude pour la santé d'une femme. Mais à cause de la guerre, dit-il, j'admets qu'il faut le tolérer dans une certaine mesure.

Cependant, M. Francoeur n'admet pas que des jeunes filles de la campagne viennent travailler dans les usines des villes, même pendant la guerre. Car s'il faut actuellement une surproduction industrielle, il faut aussi une surproduction agricole. Et les jeunes filles des campagnes sont mieux préparées aux travaux de la ferme qu'aux travaux de l'usine. De plus, il faut songer à l'après-guerre. Ces jeunes filles qui sont venues de la campagne pour travailler dans les industries de guerre ne voudront peut-être plus, après la guerre, retourner à la campagne. Elles agiteront le chômage et laisseront la terre dépourvue de ces ouvrières naturelles. Quand les soldats nous reviendront après la victoire, il faudra en diriger une grande partie vers la colonisation et l'agriculture. Le rôle des fermiers en sera d'autant plus important.

M. Francoeur termine en demandant au gouvernement d'augmenter les pensions aux vieillards et de favoriser le salaire familial.

M. Albiny Paquette Le député de Labelle dit que la motion de M. Francoeur est un grand intérêt aux points de vue social, national et religieux. On ne peut s'empêcher, dit-il, de considérer avec un profond chagrin les répercussions du travail féminin au point de vue médical. A l'usine, les femmes viennent anémiées, intoxiquées par les vapeurs et souvent tuberculeuses. Les enfants sont souvent nés seuls au foyer, sans soins maternels et sans surveillance adéquate. Aussi la criminalité juvénile et la maternité illégitime augmentent-elles dans des proportions effrayantes. La proportion grandit aussi des femmes et des jeunes filles qui, victimes de ces circonstances, prennent l'habitude des liqueurs alcooliques.

De plus, le travail de la femme hors de son foyer crée chez elle un désir d'émancipation. Elle perd le goût de vivre au foyer. On est en train de détruire la famille, de saboter ce que nous avons de plus précieux: le foyer canadien.

M. Paquette demande à quel sert à l'homme de gagner la guerre s'il perd l'âme de son foyer. On devrait, dit-il, demander à Ottawa d'arrêter la désintégration familiale. La guerre nous coûte assez cher sans cela, puisqu'elle coûte actuellement \$1.50 par jour par personne. On en est rendu à ce point où la femme doit prendre la charue arable que le cultivateur est envoyé en Angleterre ou en Afrique. C'est ce que l'on appelle un effort de guerre léger, modéré, balancé.

L'hon. M. Rochette Le ministre du Travail déclare qu'une conférence des ministres du Travail a été tenue à Ottawa, les 8 et 9 février, pour discuter la question du travail féminin. Nous sommes montrés, dit-il, les plus parcimonieux possible pour le permis à accorder. Mais on a reconnu que l'effort total de guerre exige le travail des femmes. Dans les usines de munitions, on a besoin du travail féminin. Le ministre parle des conditions qui existent dans un arsenal des environs de Québec, qu'il a visité la semaine dernière, avec le brigadier Thériault et M. Wang, un attaché de la mission militaire chinoise. M. Wang a été émerveillé des mesures de sécurité qui ont été prises à cet endroit. Bien que 6.000 ouvriers et ouvrières travaillent à cet endroit, aucun accident mortel n'a été rapporté depuis 4 ans.

M. Rochette cite ensuite des chiffres pour démontrer qu'on a exagéré le travail féminin abusif dans la province. Il parle du travail des inspecteurs du gouvernement provincial, pour assurer des conditions de sécurité et d'hygiène et déclare que les ouvriers bénéficient de déclarations d'heures de repos et d'une nourriture excellente.

M. Duplessis — Le ministre approuve-t-il la politique du gouvernement en ce qui concerne le travail féminin? M. Rochette — Le travail féminin est malheureusement une nécessité de l'heure présente. On m'a démontré que l'effort total de guerre exige le travail féminin.

Le ministre parla ensuite des exigences du ministère du Travail chaque fois qu'il est question d'accorder un permis et fait voir que les conditions d'hygiène sont scrupuleusement remplies. C'est ce qui explique le record de sécurité enregistré dans un arsenal des environs de Québec. Dans cet établissement organisé par le brigadier Thériault, il n'y a pas d'accidents mortels.

Le Dr Paquet — Il y a plus de péchés mortels que d'accidents mortels.

M. Rochette ne relève pas la boutade et conclut en disant qu'il ne déplorait le travail féminin, mais qu'il faut subir les exigences de la guerre.

L'hon. Onésime Gagnon Le député de Matane se déclare stupéfait que le ministre n'ait pas dit s'il était pour ou contre la motion et s'il s'accordait avec le grand sociologue de Montréal, M. Mercier, sur la nécessité d'envoyer les femmes, non au foyer, mais à la charrie. Il rappelle que l'an dernier, la Chambre a adopté unanimement une motion recommandant au gouvernement fédéral de ne pas intensifier le travail féminin et de prendre des mesures pour sauvegarder l'honneur et le bonheur du foyer. Aujourd'hui, poursuit-il, on met de côté cette décision unanime de la Chambre et on se dit pour le travail féminin intensifié.

M. Rochette — Le député de Matane est-il pour ou contre la guerre? M. Gagnon réplique que la question est d'une puérilité déconcertante. Personne veut empêcher les femmes de travailler dans les usines, mais on veut limiter le plus possible le travail féminin. Les députés ont reçu des protestations d'un peu partout. Le fédéral, dit-il, n'a pas prêté une grande attention aux recommandations que cette Chambre lui a faites l'an dernier. Est-ce que le gouvernement lui a fait des recommandations? Nous sommes contre une conduite de la guerre qui désagrège la famille.

M. Gagnon cite un article du New-York Times, disant qu'en ces derniers mois la criminalité des jeunes filles s'est augmentée de 95 pour cent. Il prétend que le travail de nuit dans les usines est désastreux pour la santé des femmes et des jeunes filles, que les garderies sont un remède efficace, que l'état de chose actuel favorise la mortalité infantile et la tuberculose. Le député de Matane ajoute que les "dollar-women" refusent d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

M. Gagnon s'en prend ensuite aux restrictions sur la viande, le beurre, le sucre et déclare que si le ministre du Travail veut faire quelque chose, il devrait obtenir qu'on fasse des exceptions pour les ouvriers et ouvrières pour le refus d'accorder les priorités que leur demandent les directeurs de sanatoria, pour l'agrandissement de leurs établissements et que le ministre provincial de la Santé n'ose pas appuyer les demandes, de peur de déplaire aux amis d'Ottawa.

On vote en première

(Suite de la première page)

saïres ne peuvent être nommés contrôleurs. Mais le secrétaire-trésorier peut l'être. Les instituteurs ou institutrices doivent, chaque semaine, faire rapport des absences constatées au contrôleur.

Ce dernier est investi des pouvoirs d'un constable. Il peut, sans mandat, appréhender et conduire à l'école tout enfant tenu de fréquenter l'école, et qui en est absent.

Le secrétaire-trésorier lui fournit une liste de tous les enfants tenus de fréquenter l'école, d'après son renseignement annuel. Le contrôleur doit examiner tous les cas d'infractions qui lui sont soumis.

Les sanctions Lorsqu'un enfant manque la classe, sans permission du contrôleur, celui-ci doit d'abord user de persuasion. Si la persuasion ne réussit pas, il doit donner aux parents ou au tuteur un avis spécial. Lorsqu'un tel avis a été donné, les parents ou le tuteur qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école sont passibles d'une amende ne dépassant pas \$20, pour chaque infraction.

Cette amende est intentée par le contrôleur d'absences et versée au fonds de la commission scolaire.

La gratuité Le bill décrète de plus qu'à l'avenir la rétribution scolaire pourra être exigée que pour la fréquentation des cours d'un degré supérieur à l'élémentaire ou au primaire élémentaire.

L'enseignement sera donc gratuit dans les écoles élémentaires ou primaires élémentaires.

Même pour les cours d'un degré supérieur, la rétribution mensuelle ne pourra être exigée d'un enfant qui n'a pas encore terminé l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 14 ans.

Elle ne pourra être exigée non plus des indigents et les enfants dont les parents ont l'incapacité de payer devront être admis à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans.

Le recensement Un article modifie les dispositions relatives au recensement. Comme il doit servir de base au contrôle de la fréquentation scolaire, ce recensement devra désormais être fait au cours des mois de mai et juin, au lieu de deux mois de janvier.

L'âge devant être celui que l'enfant aura au début de l'année scolaire suivante, c'est-à-dire le premier juillet. La nouvelle loi entrera en vigueur le 1er juillet 1943. La nouvelle loi entrera en vigueur le 1er juillet 1943, sauf les clauses qui ont trait au recensement, lesquelles entreront en vigueur le jour de la sanction du bill.

Journées de travail perdues LONDRES, le 8 (P.C.) — M. Ernest Bevin, ministre du Travail et du Service national, a dit aujourd'hui à la Chambre des Communes qu'environ 78.000 jours de travail avaient été perdus en janvier et février, à cause des arrêts de travail attribuables aux différends industriels.

Ce n'est pas une soumission au défaitisme

MONTREAL, le 8 (P.C.) — Un vaste plan de sécurité sociale n'est pas une soumission au défaitisme mais une technique démocratique pour s'attaquer à la pauvreté, a dit le Dr Léonard-C. Marsh dans une conférence sociale récemment présentée au gouvernement canadien. La question qui se pose, a-t-il dit, « est de savoir si nous devons avoir une sécurité sociale, ou si nous devons conserver les mêmes méthodes qu'aujourd'hui. Il y a encore trop de gens au Canada qui ne se rendent pas compte qu'il y a de grandes inégalités dans les revenus et que plus des deux tiers des salaires sont dans l'incapacité de se protéger contre les contingences et les hasards de la vie moderne. Le Dr Marsh a dit qu'il n'avait rien de révolutionnaire dans ce qu'il a fait.

Dernier concert de la société Ste-Cécile, le 10

Samedi soir prochain, le 10 avril, la Société Sainte-Cécile de l'Université présentera son dernier concert public.

M. Wilfrid Charette ne pouvant, pour des raisons particulières remplir son engagement, la Société croit lui trouver des remplaçants populaires en présentant à ses habitués un trio de hautbois, clarinette et basson, formé de MM. Laycock, Moaher et Rabinovitch.

C'est là un numéro rarement offert au public d'Ottawa. Les artistes déjà bien connus et de grande valeur interpréteront le "Duo en do majeur" pour clarinette et basson, de Mozart; "Air et variations" pour clarinette et hautbois, de Beethoven; et un Trio pour hautbois, clarinette et Basson, de Beethoven.

Miles Lucile Richard, Joan Kelley et Huguette Laporte, artistes invitées des concerts privés précédents de la Société, ont accepté de participer à ce concert et ajouteront certes un brillant de valeur à l'éclat de cette fête musicale.

M. T. Dignard, baryton, la fâfâre, la chorale et l'ensemble universitaire seront également du programme.

La Société a apporté un soin spécial à la publication de son dernier concert public de l'année, et espère satisfaire ainsi ses nombreux habitués.

Vous dites que vous voulez aider...

Personne n'ignore que l'économie des forces était l'un des secrets des grands conquérants. Celui qui résiste à l'usure tient bon longtemps et est souvent le dernier à rester debout. Cette vieille vérité est d'application frappante dans la guerre actuelle, où l'homme et la matière s'entrechoquent si brutalement.

Mais encore faut-il savoir comment utiliser ses forces de la façon la plus économique possible, et en même temps tirer parti de toutes ses potentialités.

Dans un appel au grand public, sous le titre "Vous dites que vous voulez aider...", la Cie Dominion Rubber résume en seize points l'attitude ou la manière d'agir du CIVIL qui a à cœur le succès de nos armées.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont passés en revue, depuis le bavardage jusqu'au régime alimentaire. On invite même le CIVIL à devenir un engagé volontaire de la Défense Civile.

D'aucuns diront qu'il n'y a rien de nouveau dans ces 16 commandements. Il est vrai que depuis des années, — peut-on dire, — les hommes d'état, par la voie des journaux et à la radio, engageant ceux du front intérieur au sacrifice et à l'économie, et sou-

Vous dites que vous voulez aider...

vent en leur forçant la main au moyen de "restrictions". Mais jamais le devoir du citoyen en temps de guerre n'a été exposé d'une façon aussi concise.

On conseille de détacher l'annonce et de l'afficher... pour se bien pénétrer de cette importante règle de vie. La Cie Dominion Rubber en enverra des exemplaires sur sa pique glaciée à ceux qui en feront la demande par lettre.

Les Japonais modifient leur stratégie en Chine

TCHOUNG-KING, le 8 (P.A.) — Les Japonais ont modifié leur stratégie en Chine en concentrant leurs propres forces pour protéger les endroits importants, annonce aujourd'hui un porte-parole de l'armée chinoise.

Parlant à une conférence de presse, le commentateur chinois dit que le Japon a changé sa stratégie "en vue de opérations qui pourraient se développer". En réponse à la question de savoir si les Japonais se retireraient de Chine, il dit: "En général, la force ennemie en Chine n'est pas changée; il y a encore 30 divisions et demie."

Le porte-parole rapporte que des combats se livrent dans les provinces de Ho-Pé, Ho-Non, Yun-Nan, Kwang-Toung, Anhwei, Chekiang, Shansi et Chan-Toung la semaine dernière, mais qu'ils n'étaient pas très importants.

élèves de l'Académie Ste-Marie, Soeur Ste-Vaïerie, S.G.C., Marie-Ange Fréchette, les religieuses et élèves du couvent de Papineauville, Soeur St-André Corsini, S.G.C., M. et Mme Paul Boyer, d'Ottawa, les élèves de l'école Laverdure de Hull, et Mme Delphis Gagné.

Les soldats et les marins de Norvège ardents au combat

MONTREAL, le 8 (P.C.) — Il y aura trois ans demain soir, des troupes allemandes envahissent la Norvège à la faveur de la nuit. Deux mois plus tard elles avaient mis fin à toute résistance formelle mais la Norvège n'en était qu'au début de sa lutte pour la liberté.

Durant ces deux mois aucun pays de l'Europe continentale, à l'exception de la Russie, ne tint aussi longtemps tête à la horde nazie—des troupes norvégiennes mal équipées et entraînés par la hâte tuèrent avec l'aide des Alliés quelque 60.000 Allemands, leur coulant de plus six navires de guerre et une multitude d'embarcations diverses. Elles forçèrent surtout les Nazis à révéler leur force aérienne et des tactiques que la Grande-Bretagne mit à profit dans des phases subséquentes de la guerre.

Mais depuis lors la contribution de la Norvège a été faite encore plus précieuse. Plus de 1.000 navires de sa marine marchande, la quatrième au monde, ont rejoint les Alliés sur toutes les mers du globe, et ont contribué énormément à garder ouvertes les lignes de communication vitales. Sa marine de guerre, en dépit des pertes essuyées dans les premiers jours de combat est maintenant plus puissante que jamais; elle comprend des destroyers, des corvettes et autres navires d'escorte, au total plus de 60 vaisseaux; une des corvettes, la Montbrétia, eut un jour à faire face à quatre sous-marins; et elle en coula deux avant d'aller elle-même par le fond.

L'armée norvégienne dont on a vu des détachements à l'oeuvre dans des raids sur les côtes de l'Europe, est une petite mais moderne et bien équipée. L'histoire de son aviation est encore plus remarquable: réduite à néant en 1940, elle se reconstitua de ses propres centres; avec 120 hommes qui avaient réussi à s'enfuir et deux ou trois avions pas tout à fait du dernier cri, on jeta les bases du camp d'entraînement, aujourd'hui fort prospère, de la Petite-Norvège près de Toronto.

Le roi Hakkon et son gouvernement se sont établis à Londres après la campagne de Norvège, subvenant entièrement à leurs dépenses et à celles qu'entraînent des forces armées toujours croissantes.

QUEBEC, le 8 (P.C.) — Trois petits ours polaires, capturés près de l'île de Southampton, dans le cercle polaire, sont arrivés aux jardins zoologiques de Charlesbourg, près d'ici, après un voyage d'environ 3.000 milles, par air, chemin de fer et camions.

Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondée le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Léée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membres de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien	
Ottawa, Hull, par poste	\$ 7.50
Canada	5.00
Etats-Unis	8.00
Union postale	12.00
Hebdomadaire	
Canada	\$ 1.50
Etats-Unis et Union postale	2.50

JEUDI, 8 AVRIL 1943

Les cinquièmes cours

Il est de nouveau rumeur que plusieurs commissions d'écoles séparées de la province soient invitées, à cause du mauvais état de leurs finances, à suspendre définitivement les cinquièmes cours qui, de droit, font partie du système de l'école primaire et qu'elles ont établies depuis plusieurs années, au prix de grands sacrifices, afin d'assurer à leurs élèves deux années supplémentaires d'un enseignement donné par des professeurs catholiques dans des institutions catholiques et par des maîtres qui sont au courant des meilleures méthodes pédagogiques bilingues.

Ces cinquièmes cours forment une partie importante de notre système scolaire. A Ottawa même plusieurs centaines d'élèves, de sept à huit cents, les fréquentent.

L'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario a toujours été en faveur de la création et du maintien de ces cinquièmes cours bilingues. Nous lisons dans son dernier rapport annuel: "Votre Association reste fidèle à la résolution qu'elle a passée en 1940: "Considérant que l'Association a toujours eu pour fin principale de promouvoir, de protéger au besoin les intérêts catholiques et français, surtout au point de vue scolaire, de tous les pères de famille franco-ontariens, et qu'à cette fin elle a toujours été en faveur de l'organisation du Ve cours sous le contrôle des commissions d'école primaire, il a été proposé et voté à l'unanimité que l'Association continue d'encourager fortement nos commissions d'écoles séparées qui fournissent à leurs élèves les avantages des dites études, à les maintenir et même à les améliorer au prix des plus grands sacrifices, et qu'aux endroits où le statu quo semble intenable, l'on veuille bien ne pas prendre de décision avant d'avoir référé le cas au comité exécutif ainsi qu'à l'autorité religieuse."

Supprimer actuellement les cinquièmes cours bilingues, qui sont donnés par les commissions des écoles séparées soit dans les écoles paroissiales, soit dans des maisons d'enseignement privées, ce serait priver un grand nombre de nos élèves de deux années de formation religieuse et française, à un âge critique de leur développement intellectuel et moral; ce serait renoncer à la direction d'un enseignement auquel nous avons droit et qui échapperait ainsi à notre contrôle; ce serait faire machine en arrière.

Si, pour des motifs d'ordre financier, nous allions fermer en quelques endroits les cinquièmes cours qui y sont établis, nous commettrions une action imprudente, un acte opposé à nos meilleurs intérêts. De plus, nous ne prendrions pas de temps à le regretter, car une fois ces cours abolis, il sera presque impossible de les rétablir, sans compter que cette malheureuse décision pourrait entraîner la disparition d'autres cinquièmes cours, maintenus par des commissions scolaires plus florissantes.

Il n'est pas prouvé que l'abolition des cinquièmes cours réglerait les problèmes financiers de nos commissions scolaires, car ces problèmes ont des causes qui n'ont rien à voir avec la nature et l'étendue de l'enseignement donné dans les écoles séparées.

Les commissions des écoles séparées ont des difficultés financières parce qu'elles ne reçoivent pas une part légitime des taxes scolaires versées par les compagnies à fonds social et par les entreprises d'utilité publique. Que ces taxes soient équitablement divisées, que les écoles séparées en reçoivent une part proportionnelle au nombre d'élèves qu'elles hébergent et aux services qu'elles rendent à la société, et il ne sera plus question de restreindre les dépenses des commissions scolaires au point de supprimer les cinquièmes cours.

C'est vers ce but que doivent tendre tous les efforts des intéressés et non pas vers l'amputation de deux dernières années de notre cours primaire, tel qu'il est actuellement constitué. Cette injustice ne ferait pas disparaître la première, la principale, celle qui est la cause de toutes nos difficultés, à savoir l'inéquitable répartition des taxes scolaires des compagnies.

En tout cas, que l'on suive l'avis donné par l'Association d'Education: qu'aucune décision ne soit prise par les commissions scolaires avant d'en avoir référé à l'autorité religieuse et à l'Association d'Education.

Charles GAUTIER.

Une politique de faiblesse

Deux grèves plus ou moins récentes soulignent la dangereuse faiblesse du ministère fédéral du Travail dans le règlement des problèmes ouvriers. Les syndicats concernés ont pu avoir des griefs légitimes. Nous n'entendons pas discuter cette question. Ce qui nous frappe dans ces grèves, c'est que, après avoir déclaré que les grèves étaient illégales en temps de guerre, le gouvernement fédéral a conféré avec ceux qui violaient la loi et leur a même donné gain de cause.

On aura beau dire que la grève de l'acier n'a pas beaucoup apporté à ceux qui l'ont faite. Les grévistes n'ont obtenu qu'un taux minimum de 55 cents l'heure. Leurs amis pensent autrement. Ross MacEwan écrit dans le numéro de mars du Canadian Forum: "Politiquement, les ouvriers de la métallurgie ont remporté une éclatante victoire. Ils ont modifié la structure fondamentale de l'entier contrôle des prix. Ils ont réduit à néant la notion que les salaires sont "gelés" à moins qu'on ne puisse prouver que des gages plus élevés existent pour le même genre d'ouvrage dans la même sorte d'industrie en la même province. Ils ont, pour ainsi dire, liquidé la puissance de M. Humphrey Mitchell dans le gouvernement canadien. Economiquement, toutefois, ils n'ont pas obtenu la paie qu'ils réclamaient comme étant le minimum nécessaire au maintien de la production efficace de l'acier."

Pour ce qui est de la grève du tram à Montréal, le recul du ministère du Travail est beaucoup plus grave. Ce fut une grande victoire pour les grévistes. Ceux-ci ont forcé le gouvernement fédéral, par l'entremise de son envoyé spécial, à reconnaître le syndicat des grévistes comme le seul organisme syndical ayant autorité de représenter les employés du tram dans leurs négociations avec la compagnie.

L'autorité civile sort diminuée de ces deux abdications. Les grévistes, dans l'acte même de la violation de la loi, ont forcé le gouvernement fédéral à transiger avec eux et à se rendre, en partie, du moins, à leurs demandes. Voilà une situation pleine de germes d'anarchie. S'il faut que cette pratique se généralise, c'en est fait de l'ordre juridique en notre pays.

Des syndicats peuvent avoir des griefs légitimes contre leurs patrons. Mais, pour obtenir justice, ils ne doivent pas recourir à la force. Les grèves sont illégales au Canada en temps de guerre. Qu'ils se conforment à cette loi comme aux autres. Le gouvernement fédéral, de son côté, à titre de gardien de l'ordre en notre pays, doit avoir le courage d'exiger le respect de cette loi comme des autres qui concernent l'effort de guerre canadien.

Le ministre des Munitions a beau prétendre que le gouvernement n'a fait preuve d'aucune faiblesse dans la grève de la métallurgie. Les faits démentent cette assertion. Le gouvernement s'est montré faible, non seulement dans la grève de la métallurgie, mais dans celle du tram montréalais.

Pour faciliter la mise en vigueur de la loi, le gouvernement devrait d'abord rendre obligatoire l'arbitrage. C'est un point essentiel. Il devrait également prendre les moyens d'empêcher les rivalités entre unions pour savoir laquelle deviendra la seule agence syndicale ayant autorité de traiter avec les patrons. La présente méthode de scrutin donne lieu à une surenchère démagogique. Un moyen de remédier à cette rivalité serait de permettre à chaque véritable union de métiers d'avoir son représentant dans le comité ayant autorité pour traiter avec les patrons, lorsqu'il y a plusieurs unions de cette sorte dans une même usine. De cette manière, les raisons de rivalité entre diverses unions pour devenir l'agence syndicale, chargée de représenter les ouvriers de telle ou telle usine dans le règlement de leurs problèmes avec les patrons, disparaîtraient.

Camille L'HEUREUX.

La nécessité de gagner la guerre.

Les patriotes européens dans l'attente

Les progrès considérables de la huitième armée, qui vient de déloger l'Afrika Korps de ses positions fortes au nord de Gabès et qui opérera bientôt sa jonction avec les colonnes américaines du général Patton, ainsi que l'attaque soutenue de la première armée britannique dans le nord de la Tunisie, permettent d'espérer que la campagne africaine ne tardera pas à se terminer en notre faveur. Il semble d'ailleurs que l'Axe prenne tous les moyens possibles pour évacuer ce qu'il pourrait de ses troupes, aussitôt que les circonstances le permettraient. Le haut commandement allemand a réquisitionné tous les vaisseaux italiens et français disponibles à cet effet; il vient d'assumer la "défense" de l'Italie et de préparer des aérodromes dans la péninsule pour appuyer l'évacuation. Il apparaît enfin que les hôpitaux italiens préparent des places pour quatre vingt-dix mille hommes. Rien ne transpire des plans de l'Axe; mais toutes ces indications en disent long sur la situation.

x x x

Tous ces événements sont bien connus des patriotes des pays occupés qui, de Pôle Nord jusqu'en Crète attendent l'heure de frapper et de participer ainsi à leur propre délivrance. La fin de la campagne de Tunisie serait-elle pour eux le signal de la révolte sanglante? Des révoltes autorisées des Nations Unies sembleraient dire l'autre jour que l'invasion de l'Europe ne commencerait pas avant

que la bataille de l'Atlantique ne soit en bonne voie d'être gagnée. Cela voudrait-il dire que le second front tant discuté, va encore tarder à s'ouvrir? Il serait difficile de répondre à ces questions. Il nous suffit de rappeler les promesses de M. Roosevelt et de M. Churchill, déclarant que cette année verra de grands événements militaires.

Mais les patriotes européens n'attendent pas l'heure béni du débarquement des Alliés en Europe, pour faire leur part dans cette guerre. En France, par exemple, des groupes secrets s'organisent déjà pour seconder les Alliés au moment voulu. Toute la nation conspire contre la Gestapo et les agents de Pierre Laval, pour tenir les jeunes Français hors de leur prise. Malgré les grands sacrifices et les dangers de la fuite dans les montagnes, les ouvriers français qui craignent la déportation en Allemagne, prennent le maquis et appuient la matre résistance armée qui s'est constituée dans les Alpes savoyardes. Les associations clandestines ont fait parvenir au quartier-général de la France Combattante des résolutions demandant l'union de tous les Français susceptibles de se battre au dehors contre l'ennemi commun. La surexcitation du peuple et les actes de sabotage et d'héroïsme sont tels, que les radios britanniques et françaises ont dû avertir les patriotes de ne point s'exposer inutilement avant le jour décisif, qui leur sera indiqué à temps.

En Belgique, le sabotage est organisé comme un véritable art; toute la population forme une vaste conspiration pour entraver l'action de l'ennemi. Les camps de concentration sont remplis d'ouvriers qui résistent à la mobilisation économique; et la mortalité dans ces endroits malsains est effrayante. Les ouvriers qui sont déportés de force en Allemagne (et l'on parle d'une quinzaine de trains par jour quittant la Belgique vers l'est), travaillent au ralenti, et donnent moins que la moitié de ce qu'on attend d'eux. Les déraillements de trains en Belgique, la destruction des ponts, l'incendie des usines, et les mille tours que les patriotes jouent aux Allemands, deviennent si nombreux, que la police nazie est débordée. La Gestapo a récemment offert des promesses alléchantes aux jeunes Belges qui voudraient s'enrôler dans des formations de police sous son contrôle. Mais chacun fait la sourde oreille.

x x x

En Pologne, où la répression allemande atteint les limites de la sauvagerie, les patriotes deviennent de plus en plus entreprenants: ils se cachent dans les forêts, prennent des armes ou ils les trouvent, et forment des bandes qui harcassent les occupants. Il va sans dire que les représailles ici sont terribles. En Tchécoslovaquie, les moyens de résistance diffèrent, mais n'en sont pas moins effectifs, à en juger par les longues listes d'exécutions qui sont régulièrement publiées dans les bulletins du gouvernement tchécoslovaque. Les guérillas en Grèce rivalisent avec les Chetniks de Mihalovitch en Yougoslavie, pour saboter l'ennemi sans arrêt, et lui livrer parfois de vraies batailles. Les Allemands eux-mêmes déclarent que les Yougoslaves ont abandonné leur tactique de guérillas, pour adopter récemment de vraies méthodes de combats réguliers. Avec la Serbie méridionale, la pittoresque Bosnie est entrée en lice comme un centre bouillonnant de résistance armée.

En Norvège — c'est cette semaine le troisième anniversaire de son invasion — les troupes allemandes sont mises en échec à chaque circonstance par l'ingéniosité de la population. Des rapports de l'Axe parlent de parachutistes britanniques qui viennent régulièrement aider au sabotage et à l'organisation de la révolte; et de préparatifs faits par les gens du pays pour aménager des plages secrètes de débarquement. En Hollande aussi, le peuple silencieux et austère par excellence, organise à sa façon non seulement la résistance, mais encore l'action meurtrière contre un ennemi haï pour ses mensonges et ses excès.

En Russie enfin, derrière les lignes allemandes, les guérillas poursuivent sans relâche leur travail de destruction et de terreur. Les Allemands usent pour cela de mesures de représailles si horribles, que le gouvernement soviétique vient de faire paraître un liste officielle d'accusations d'atrocités, pour lesquelles il demande une rétribution.

x x x

L'espoir de survivre et de sortir victorieux de la lutte, allume d'un feu sacré le courage de tous ces patriotes européens. Leurs sacrifices et leurs souffrances doivent être multipliés au centuple pour comprendre ce que les peuples opprimés doivent subir à leurs côtés. L'Europe n'a plus d'habitants, mais des hordes de prisonniers menés par la peur, la torture et les exécutions par les armées de l'Axe transformées en garde-chiourmes déchainés. Il est difficile de comprendre comment avec tant de haines actives autour d'eux, et une formidable coalition militaire sur leurs frontières, l'Allemagne et l'Italie espèrent encore gagner quoi que ce soit de cette lutte qu'elles prolongent. Les fortifications hitlériques que l'Axe bâtit en ce moment au nord, à l'ouest et au sud pour se préserver d'une invasion des Nations Unies, ne doivent être considérées en réalité que comme les murs d'une vaste prison, qui seront emportés comme fétus de paille par la colère qu'ils ont déchainée à l'intérieur et à l'extérieur de ce continent martyr.

La loi de charité qui oblige tous les chrétiens, impose ainsi aux Nations Unies le devoir et la nécessité de gagner cette guerre. S'il est par fait d'être doux et pacifique nous dit St. Thomas, il est encore plus parfait de se battre pour défendre la faible et punir l'iniquité. A elle seule, la situation abominable des peuples de l'Europe continentale, doit rendre pour nous cette guerre juste.

Thomas GREENWOOD.

En feuilletant les journaux

L'AVENIR NATIONAL, Manchester, N.-H. — La grande bataille du moment, sur le front domestique américain, c'est la lutte contre l'inflation. Si la nation américaine perd cette bataille, elle gaspillera en très grande partie les fruits de la victoire, elle s'exposera même à retarder l'heure de cette victoire, en ébranlant la base économique sur laquelle repose notre édifice national et nos institutions.

La lutte contre l'inflation

Le président Roosevelt et son administration veillent donc jalousement sur les remparts qui protègent notre économie. Ils l'ont prouvé la semaine dernière de trois façons évidentes: par la défaite du plan Ruml au Congrès, par l'opposition aux augmentations trop considérables de salaires, par le veto présidentiel du bill Bankhead.

Le plan Ruml et les autres mesures législatives qui s'en inspirent préconisent l'omission totale ou partielle des taxes sur le revenu de 1942 et le paiement à mesure des taxes sur le revenu de 1943, à dater du 1er juillet. L'adoption de cette mesure soulagerait d'un lourd fardeau les contribuables à revenu très limité, mais elle laisserait au public environ treize milliards de plus à dépenser, au moment même où les denrées ordinaires se font de plus en plus rares.

C'est précisément ce que veut éviter le gouvernement. Les taxes, la vente des Bons de Guerre, la limitation des achats à crédit et le paiement des dettes ont pour but de réduire le pouvoir d'achat, afin d'empêcher les gens de se disputer à prix d'argent, les rares marchandises, déclenchant par le fait même une hausse générale des prix qui serait l'une des formes les plus dangereuses de l'inflation.

Par contre, il ne suffit pas de limiter les sommes d'argent à dépenser, ni même de fixer les prix, pour éviter l'inflation. Si les salaires augmentent trop, il sera impossible de limiter les prix. Les marchandises coûtent en effet d'autant plus cher que leur production est plus dispendieuse à cause des salaires payés aux travailleurs, depuis la préparation des matières premières jusqu'à la fabrication, la distribution et la vente des articles de commerce.

Le gouvernement s'oppose donc aux fortes augmentations de salaires réclamées en ce moment par les Mineurs-Unis, les cheminots et d'autres groupes de travailleurs bien organisés. Cette position est motivée par la lutte contre l'inflation, non par l'hostilité du régime Roosevelt qui a donné gain de cause à toutes les justes revendications du monde ouvrier, depuis 1933.

Enfin, il importe de maintenir un juste équilibre entre l'agriculture et l'industrie, entre les prix agricoles et les prix du marché, entre le revenu des fermiers et celui des travailleurs industriels. C'est pourquoi le président Roosevelt a apposé son veto à la mesure Bankhead, la semaine dernière. Cette mesure permettrait d'augmenter encore les prix agricoles, qui donnent déjà aux cultivateurs de 15 pour cent de pouvoir d'achat de plus que n'a le citadin. Le coût de l'existence augmenterait d'autant et la spirale de l'inflation continuerait de monter dangereusement.

Le veto présidentiel du bill Bankhead déplaît certes au bloc agricole qui fait pression sur le Congrès, mais il ferme une brèche importante au rempart national contre l'inflation, capable de "rendre la victoire plus difficile et de nuire fortement à la paix future".

Apprenons l'histoire de notre patrie

827—

A—Dans l'illustration des mystères de la religion, laquelle l'aidait beaucoup à instruire les indiens peu éclairés, le Père Pierron ne s'en tenait pas uniquement aux spectacles redoutables. Il tentait aussi d'exprimer les vérités les plus consolantes de la foi et il peignit le ciel, "où les anges, au dire de Mère de l'Incarnation, sont représentés qui emportent dans le ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême; enfin, il fait ce qu'il veut par le moyen de ses peintures".

B—Ce que les administrateurs craignaient surtout c'était l'augmentation des dépenses de l'administration par suite d'une trop grande facilité d'obtenir du crédit. "Il est vrai, pensaient-ils, que si nous interdisions de façon catégorique les dépenses non approuvées par nous, on pourra difficilement grossir le budget. Mais, comme nous ne sommes pas sur les lieux, il nous est impossible de tout prévoir et alors nous ne pourrions pas empêcher les dépenses imprévues". La situation restait donc assez compliquée.

C—Les marchands anglais établis au pays reprochèrent vivement au gouverneur James Murray d'avoir travaillé à faire annuler le chef d'accusation contre Claude Panet "son agent, disaient-ils, dans la tentative de soulever la population contre les sujets britanniques de Votre Majesté". A la suite des interventions de Murray, le tribunal avait repoussé l'accusation déposée contre un très digne personnage, dans le seul but de nuire à sa réputation.

La grande pitié des journaux franco-américains

Voici que L'Etoile de Lowell cesse de être quotidien pour devenir un trihebdomadaire.

Hélas! la vie est dure pour nos journaux.

Il y a quelques années, L'Opinion Publique de Worcester suspendait sa publication.

Un peu plus tard, La Tribune de Woonsocket en faisait autant.

L'Indépendant, qui succéda à La Tribune, dut à son tour fermer boutique.

De sorte qu'à part L'Union (mensuel), il n'y a plus de journaux français au Rhode Island.

L'Avenir National de Manchester en est rendu à paraître cinq fois par semaine.

L'Impartial de Nashua, qui paraissait trois fois la semaine, ne paraît plus que deux fois.

Il y a plus d'un an, le Travailleur de Worcester lançait une souscription dont l'objectif avait été fixé à \$3,000. L'objectif n'est pas encore atteint.

Quant on fait le décompte, on trouve qu'il ne reste plus sur le carreau que deux quotidiens: L'Indépendant de Fall River et Le Messenger de Lewiston. Les hebdomadaires ont mieux tenu le coup jusqu'ici, heureusement.

Ce qui précède est le tableau du passif.

Par contre, à l'actif, il est consolant de noter que les Joicistes ont publié, sous forme de journaux, brochures, tracts, etc., pas moins de 375,000 pièces, presque toutes destinées à la jeunesse franco-américaine. D'autre part, Le Journal de Berlin en est rendu au neuvième numéro de sa deuxième année et Le Journal de Greenville, a atteint le numéro neuf de la première année.

En somme, tout cela est assez inquiétant.

Comment expliquer que la presse franco-américaine ne se soit pas développée parallèlement à la paroisse, l'école, la société?

Car, il n'y a pas à le nier, il y a eu progrès de ce côté-là. Nos églises sont aussi fréquentées qu'à aucune autre époque, nos écoles débordent d'enfants et nos sociétés nationales sont aussi fortes en effectifs qu'en solvabilité financière.

Encore une fois, comment se fait-il qu'il n'en soit pas ainsi de la presse?

On peut sans doute apporter une infinité d'explications, mais toutes les explications du monde ne guériront pas le bobo.

On est toujours content d'entendre son curé parler en français du haut de la chaire; on tient à ce que ses enfants fréquentent l'école paroissiale pour apprendre les deux langues; on se sent chez soi dans les sociétés où l'on parle français. Or, le français que l'on réclame à l'église, à l'école, dans la société, d'où vient que l'on ne s'en occupe plus lorsqu'il s'agit du journal? On serait prêt à soulever une révolution si le français disparaissait de la chaire, de l'école et de la société, mais une fois arrivé à la maison, c'est le journal anglais qu'on lit.

Faut-il en conclure que l'anglais a supplanté le français dans la famille? Ca en a tout l'air. Alors ce serait le commencement de la fin. Car si la famille lâche, le jour viendra où tout le reste suivra.

Nous avons posé à un éditeur la question suivante: Est-ce la guerre qui est responsable de cette régression dans la presse? Il a répondu en substance:

"Oui, mais il y a aussi d'autres causes. La guerre ne fait que compliquer le problème. Au point de vue de l'annonce d'abord. Car, que voulez-vous que les marchands annoncent, quand il n'y a rien à vendre? La main-d'oeuvre est un autre angle qu'on problème. Non seulement la guerre nous enlève nos ouvriers, mais nous ne trouvons pas pour les remplacer des apprentis qui veulent accepter les gages que l'on est censé payer à un apprenti. Je connais des ateliers où il n'est pas présenté un seul apprenti depuis plus d'un an. Il fut une époque où nos jeunes gens savaient à peine lire, faute d'avoir fréquenté l'école. Aujourd'hui, avec l'instruction obligatoire et l'école gratuite, nos enfants savent lire le français. Mais leur mentalité a été déformée par la presse américaine, qui les sature de sports et de "funnies". Ils exigent donc du sport et des "funnies" dans les feuilles françaises. Mais comme celles-ci sont limitées sous ce rapport, l'on finit par délaisser le journal français et on y substitue le journal anglais. Qu'un enfant veuille s'élever de l'école paroissiale pour fréquenter l'école publique, le père franco-américain aura-t-il fait de le prendre par l'oreille et de le ramener chez les soeurs. Mais si l'enfant arrive à la maison avec les "funny papers", son père ne les lui arrachera pas des mains pour l'obliger à lire une feuille franco-américaine. Or, avec tout cela, c'est-à-dire complications matérielles d'un côté et manque d'appui au sein de la famille de l'autre, rien d'étonnant si la presse franco-américaine en perd..."

L'explication de cet éditeur est la réalité même.

Nous n'avons pas compétence pour indiquer la solution aux problèmes de nos journaux dans l'ordre matériel.

A peine pouvons-nous risquer un conseil dans un autre domaine, celui de la famille.

Voulons-nous ou non garder à la famille son intégrité?

Dans l'affirmative, cela suppose qu'il faut avoir le courage de prendre les moyens.

Or, pour garder à la famille son caractère franco-américain, il est essentiel que le journal vienne lui rappeler chaque jour qu'elle fait partie d'une plus grande famille, celle dont le catholicisme, la langue, les traditions ont enrichi l'Amérique d'un apport que tous les esprits, cultivés se plaisent à reconnaître. Que le journal français disparaisse du foyer, et c'est un lien de moins qui rattache celui-ci à la grande famille catholique française du continent. En lieu et place, c'est l'indifférence qui s'installe avec toutes ses ultimes conséquences.

Devant la grande pitié de nos journaux, qu'est-ce que peut faire nos sociétés nationales?

Elles peuvent sans doute publier elles-mêmes un bulletin. Elles le font déjà.

Elles peuvent confier leurs travaux d'impression et leur publicité payante aux journaux. Elles le font aussi.

Elles peuvent souscrire à tous les journaux franco-américains. Elles le font encore.

Elles peuvent enfin demander à leurs membres de recevoir un journal franco-américain.

C'est ce que nous faisons par les présentes.

Nous demandons à tous les membres de l'Association Canado-américaine demeurant aux Etats-Unis de s'abonner au journal franco-américain de leur localité, de leur Etat ou de la localité la plus rapprochée.

Et dans les Etats où il n'y a pas de journal franco-américain, de l'on s'abonne à un hebdomadaire possédant un certain caractère d'universalité. Il y en a.

Quel que soit le moyen, sauvons nos journaux.

Il en est encore temps.

Adolphe Robert, président général de l'Association Canado-Américaine. (Le Travailleur, de Worcester, Mass.)

L'étiquette "catholique"

Un débat intéressant vient d'avoir lieu au cercle d'étude de l'Institut Pie XI de Montréal. Il a roulé sur l'étiquette "catholique" apposée aux organisations économiques-sociales. Est-il opportun que ces organisations, les syndicats par exemple, portent ce titre?

De part et d'autre, des arguments sérieux furent apportés. Le directeur, M. J.-B. Desrosiers, P. S.S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal, trancha la discussion dans l'affirmative. "S'il n'est pas essentiel, déclara-t-il, que nos associations catholiques mettent en avant ce titre, il est louable qu'elles le fassent." On prendrait que ces associations en souffriraient. Sans doute, répond M. Desrosiers, aujourd'hui certains patrons et certains hommes publics anglo-protestants semblent donner à l'Internationale un appui qui la rend menaçante pour nos syndicats catholiques et nationaux; mais cela tient à certains événements qui s'obtiennent et constitue une crise qui passera comme en ont passé bien d'autres. Sans doute aussi des votes pris dans certains milieux ouvriers catholiques n'ont pas été favorables aux syndicats catholiques; mais à quoi cela tient-il, sinon à l'ignorance dans laquelle trop de nos frères sont de notre doctrine sociale catholique? Devant des faits semblables, il faut songer non pas à enlever aux syndicats leur nom de catholiques, mais bien à prendre des moyens efficaces pour diffuser notre doctrine sociale.

Mais n'y a-t-il pas des inconvénients pour l'Eglise à ce que des associations purement économiques s'affichent ainsi comme catholiques? "Peut-être, reprend M. Desrosiers, ces associations commettent-elles parfois des erreurs qui rejettent sur elle tout ce qu'elles portent l'étiquette. Mais l'Eglise n'a pas honte de ses enfants; quand ils font des erreurs, elle ne les renie pas, mais s'applique à les réformer. Sa grande ambition est d'avoir à la tête des organisations économiques sociales des hommes parfaitement au courant de sa doctrine de justice et de charité et décidés de conformer toute leur vie aux exigences de ces deux grandes vertus. Non! L'Eglise ne demande pas aux organisations catholiques de cacher l'étiquette de leur professionnalité; ce serait contraire à son esprit; car elle n'a rien de commun avec ces sociétés qui agissent dans le secret; elle a toujours agi au grand jour et n'a jamais craint les responsabilités."

E. S. P.

Vif débat autour de la centrale du Témiscamingue

QUEBEC, le 8 (D.N.C.) L'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, a déclaré hier soir à l'Assemblée législative de Québec que l'établissement d'une centrale dans le Témiscamingue par le gouvernement d'Union Nationale avait été "non pas un essai loyal d'étatisation, mais un attentat à toute idée d'entreprise rigide par l'Etat".

Le ministre a fait cette déclaration en reprenant le débat sur une motion de l'hon. Maurice Duplessis demandant la production de certains documents relatifs à l'acquisition ou à l'aliénation de pouvoirs d'eau, ainsi qu'à la construction d'écluses ou de barrages dans la province. Ce débat avait été ouvert la semaine dernière par un discours de M. Duplessis.

M. Hamel a déclaré qu'on avait élevé à dessein le coût de la centrale du Témiscamingue, pour montrer que l'étatisation n'était pas avantageuse en notre province, en y incluant des dépenses faites pour des chemins de mines ou d'autres travaux étrangers à cette entreprise.

M. Duplessis a répliqué en disant que si l'étatisation était difficile en notre province c'était dû au fait que pendant 40 ans, les administrations libérales avaient cédé à des entreprises privées nos chutes les plus belles et les mieux situées. Il a contesté les chiffres du ministre au sujet de la centrale du Témiscamingue et affirme que l'entrepreneur n'avait reçu qu'une commission de 5 pour cent, alors que sous les gouvernements libéraux, les commissions sont le plus souvent de 10 ou de 12 pour cent.

La motion a été adoptée. Voici un résumé des discours de MM. Duplessis et Hamel.

L'hon. Wilfrid Hamel. Le chef de l'opposition a prétendu que son gouvernement avait repris un grand nombre de ressources hydrauliques. Les dossiers nous montrent qu'il a fait annuler des baux représentant 56.700 C.V. Dans plusieurs cas, les compagnies réclamaient l'annulation. Pendant la même période de trois ans, le gouvernement actuel a fait annuler des baux représentant 371.695 C.V., à la demande de M. Duplessis, le ministre en fournit la liste complète.

Parlant ensuite de la centrale du Témiscamingue, M. Hamel déclare qu'elle a coûté \$9.000.000, ce qui représente \$300 par cheval vapeur développé, alors que pour être payante une entreprise de ce genre ne doit pas coûter plus de \$125 à \$150 du C.V. Le ministre ajoute que la centrale du Témiscamingue a coûté cher avant sa construction. M. Duplessis, comme la chèvre de M. Seguin, a lutté toute la nuit, mais le lendemain le loup l'a mangé, il a payé à la Noranda \$871.853,55 pour une franchise qu'il aurait pu annuler par un simple arrêté ministériel.

M. Hamel fait une revue des items qui ont grevé le coût de la centrale. Loyer exorbitant de machines, honoraires d'avocats pour faire rapport d'un accident aux compagnies d'assurance, construction d'un chemin de mines, pour lequel l'hon. M. Gagnon s'était engagé à payer \$50.000, lequel montant a été chargé à la centrale. Le ministre ajoute que d'après les plans, on devait construire une ligne de transmission parallèle à une ligne existante. Cette ligne aurait coûté \$60.000 par année, intérêt et fonds d'amortissement. Elle ne fut pas construite et le gouvernement libéral loua la ligne existante pour \$30.000 par année. C'est une économie annuelle de \$30.000.

D'après M. Hamel, l'Union Nationale a tout fait pour démontrer qu'il était impossible de se lancer dans les entreprises hydro-électriques. C'est, dit-il, une centrale qui n'est pas un essai loyal mais un attentat aux tentatives de développement hydro-électrique.

Le ministre parle également des travaux de la Péribonka. Il précise qu'il y a une différence entre un barrage et un pouvoir d'eau. Il s'agit dans le présent cas, d'un barrage de régulation qui a coûté de neuf à dix millions de dollars, et qui assurera de grands développements. Par le contrat qui a été passé, la province en retirera d'immenses avantages. L'aluminium devra payer \$1, par cheval vapeur produit, c'est un minimum de 225.000 par année. Un inventaire régulier a été fait des terrains qui doivent être inondés. L'aluminium paiera \$320.000 pour les terres de la couronne et \$504.000 pour les limites de la Québec Pulp. Des travaux préliminaires ont été autorisés avant la signature du contrat, parce qu'il s'agissait d'une entreprise de guerre et que des capitaux énormes devaient être engagés. L'opposition qui reproche au gouvernement d'avoir autorisé ces travaux avant la signature du contrat a fait la même chose avec la mine Belle-Terre. A l'heure actuelle, on n'a pas encore avisé à réparer les dommages.

L'hon. M. Duplessis. Le chef de l'opposition réplique que la droite ne veut pas qu'on parle de l'ancien régime libéral et que le ministre remonte à des événements qui datent de plus de 40 ans. M. Duplessis revient ensuite sur la déclaration faite par M. Hamel, lors du débat sur l'Union Nationale, à l'effet qu'il n'avait pas de projets écrits des techniciens. Un vigoureux débat s'engage, les points d'ordre succèdent aux points d'ordre. M. Perrier, puis M. Goudbout soutiennent que le chef de l'opposition ne peut réfuter

VENDREDI, 9 AVRIL 1943		
99e jour de l'année		
Lune	Lever	Coucher
Soleil	8.37	11.41
	5.27	6.38

Quatre

HULL, JEUDI 8 AVRIL 1943

QUARANTE-HEURES	
Couvent de St-Eugène, 7, 8, 9 avril	
Calumet, 8, 9, 10 avril	
OFFICE DU JOUR	
De la fête	

DEMAIN: NEIGE LEGERE

La concurrence est profitable

par Henri LESSARD

Qu'une administration publique achète ou vende, il vaut toujours mieux qu'elle procède par voie de soumissions. — Plusieurs cas récents illustrent bien la valeur pratique de ce procédé, qui est tout à fait juste et qui profite aux contribuables.

On aura remarqué que, à son assemblée régulière de lundi dernier, le conseil municipal de Hull a, d'une part, adjugé de certaines soumissions sollicitées et que, d'autre part, il en a demandées également afin de pourvoir à certaines choses administratives nouvelles.

Tous ces cas illustrent parfaitement bien la valeur de ce procédé, qu'il s'agisse, pour une administration publique, de faire des achats ou des ventes. Du reste, le principe de la concurrence loyale est toujours dans l'ordre, principalement lorsqu'il s'agit de préserver les intérêts bien compris des contribuables.

Cette politique est d'ailleurs celle qui est très généralement suivie par notre conseil municipal et par notre commission scolaire, et ils s'en trouvent évidemment bien. Mais lorsque, par exception, l'on s'en écarte, comme il est arrivé au début de mars, pour le conseil, on est porté à croire que ce n'est pas pour le mieux.

Lundi soir donc, le maire et les échevins ont décidé d'acheter des uniformes et des chaussures à l'usage des policiers et des pompiers. Une dépense de quelques milliers de dollars. Ils avaient eu recours aux soumissions, acceptant dans chaque cas la plus basse.

Par ailleurs, ils ont demandé des soumissions pour l'exécution des travaux contenus dans le règlement d'emprunt de \$85.000 voté par les contribuables l'automne dernier. Ils veulent donner ces travaux à forfait et ils prient les entrepreneurs de faire leurs offres.

Le même soir, il décidait de procéder de la même façon pour renouveler l'assurance-accident sur les automobiles de la municipalité.

La ville a un acheteur attiré pour lui procurer les diverses marchandises dont elle a besoin dans le cours ordinaire des choses. Plus d'une fois on a prié ce fonctionnaire de ne pas faire d'achats sans permettre à la concurrence de jouer librement.

Au comité municipal des bâtisses, c'est la même chose. On ne vend pas de maisons ni de lots à bâtir, de but en blanc, mais on prie celui ou ceux qui veulent s'en procurer de faire des offres sous pli cacheté. On prend connaissance de celles-ci en séance régulière du comité et l'on en décide. S'il n'y a qu'une offre et qu'elle est raisonnable, on l'accepte; si elle n'est pas jugée suffisante, elle est refusée, avec avis à l'intéressé, qui peut toujours se reprendre. S'il y a plusieurs offres pour la même maison ou le même lot, on prend évidemment la plus haute.

Il est arrivé une fois cependant, au début de mars dernier, que le conseil municipal n'a pas cru devoir se servir du même procédé et il est à croire que si c'était à recommencer maintenant il agirait autrement. Il avait à vendre une émission de \$95.000 d'obligations de la municipalité. Une maison de courtage déjà bien au courant des affaires de la ville était à l'affût, elle fit son offre, sans aucune concurrence, et on l'accepta séance tenante. On était sous l'impression qu'on faisait une bonne affaire, qu'on ne pouvait faire mieux en demandant des soumissions. Pourtant, la ville perdait presque 1200 dollars, en vendant au-dessous du prix. Quinze jours après, la commission scolaire vient à son tour sur le marché avec une émission de \$123.500, et parce qu'elle avait plus d'une offre, elle a obtenu plus que le pair, de sorte qu'elle a fait un gain immédiat, dans sa transaction, contrairement à la ville, qui subit une perte.

Il est vrai qu'après coup la maison de courtage en question a spontanément résolu de verser à la ville un peu plus que le prix convenu, mais encore moins que le pair cependant, et tous ont compris, après ce qui s'était passé pour la Commission scolaire, qu'il s'agissait de sauver un peu mieux les apparences ou la face des choses. Car il ne saurait être question de générosité ni de sentiment dans des affaires pareilles.

Nous ne voudrions pas insinuer que le conseil n'a pas été de bonne foi, somme toute, mais justement sa bonne foi a été surprise, il a commis une erreur comme il peut en arriver à tout administrateur de la chose publique.

Mais il y a toujours lieu de profiter de la leçon des événements. On sait mieux maintenant, on aperçoit une fois de plus, et de la façon la plus claire, que la concurrence, que le recours aux soumissions a toujours sa raison d'être, qu'on a à s'en féliciter chaque fois qu'on s'en sert et qu'on s'expose à le regretter ou à perdre lorsqu'on les met de côté.

Du reste, une administration ne court jamais de risque par une telle procédure, puisque, si aucun des prix offerts ne lui convient, elle les écarte tous tout simplement. Car, dans les sollicitations de soumissions, il est toujours stipulé que l'on ne s'engage nécessairement à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le chef de l'opposition prétend que les chiffres soumis par M. Hamel au sujet de la reprise des pouvoirs hydrauliques sont inexacts. Si le gouvernement actuel a pu en reprendre un bon nombre, c'est parce qu'ils avaient été protégés contre l'accapement par l'Union Nationale. Relativement à la centrale, M. Duplessis prétend que M. Hamel a conté un compte à pris. Quand l'Union Nationale a pris le pouvoir, la compagnie Nesbitt Thompson pressurait la population en chargeant les taux exorbitants. En construisant une centrale, qui constitue un actif de \$20.000.000 dans un point stratégique, l'Union Nationale a fait baisser les taux d'un million de dollars par année dans cette région. L'industrie minière a pris un nouvel essor.

M. Duplessis parle également de la béarnaise: et dit que le ministre, en présence d'une pareille situation, a mauvaise grâce de dire que, au Témiscamingue, il y a un attentat contre l'étatisation. Relativement à la Péribonka, M. Duplessis déclare que les pouvoirs accordés par le gouvernement actuel à l'Aluminium Co. avaient été refusés par l'Union Nationale. Il reproche à la présente administration

d'avoir cédé à une compagnie américaine, récemment dénommée par M. Ickes, un des plus riches pouvoirs d'eau de la province. Ce trust des Etats-Unis, dit-il, contrôle le gouvernement.

En terminant, M. Duplessis déclare que l'affaire de la Péribonka est une affaire scandaleuse et que sous l'Union Nationale les ressources naturelles étaient employées pour le peuple.

La motion est finalement adoptée.

Des Canadiens de Dieppe

(Suite de la première)

la chute de la France et constitue une brigade indépendante. Il y a aussi une armée belge en Grande-Bretagne. Plus d'un soldat, qui la forment ont traversé la Manche en 1940.

Les forces polonaises seront incluses dans toutes les armées d'invasion. La Pologne a l'une des plus grandes armées des Nations-Unies et comprend des troupes en Grande-Bretagne et ailleurs. Plusieurs de ses hommes ont combattu dans les campagnes française et norvégienne.

Le dit qu'il est porteur d'un message de bonne entente du parlement canadien, et il a lu la fin du discours du premier ministre Mackenzie King à la séance conjointe, demandant au secrétaire aux Affaires étrangères de retourner en Grande-Bretagne avec "les plus loyales salutations et les expressions de dévouement" à leurs Majestés et de dire au peuple anglais que le Canada est "de cœur et d'âme" avec lui dans la lutte.

TEL. 2-9973

PHIL. DAGENAI
Entrepreneur et Electricien
licencié

14 ans d'expérience
Réparations de tous genres
à des prix raisonnables
63, rue Carillon, Hull, Qué.

Le Droit

Mme Ludger Patry est décédée à Bouchette

Le 7 avril, est décédée à Bouchette, Mme Ludger Patry, née Adéline Marois, à l'âge de 69 ans, 10 mois. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1935.

Elle laisse 6 garçons et 3 filles: Jules, Donat, Raoul et Léo, de Bouchette, Alday, de Maniwaki et Roger, de Gatineau; Mme Honoré Bastien, née Alice, Mme Ferdinand Béland, née Léonie, Mme Antonio Lacroix, née Florence, de Bouchette; 3 soeurs: Mme J. Gorman, de Détroit, Michigan, Mme Jules Patry, d'Ottawa et Mme Arthur l'Ecuyer, de Gracefield; un frère, M. Joseph Marois, de Gracefield, ainsi que quarante petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Gabriel, de Bouchette. L'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.



CITE DE HULL
Province de Québec

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à quatre heures de l'après-midi du 27 avril 1943, pour la construction de services d'égoûts. Ces soumissions devront être sous enveloppes scellées portant l'indication "soumission pour égoûts". Les soumissionnaires pourront obtenir tous les renseignements relatifs à ces travaux projetés en s'adressant au Bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de Ville, Hull. Le conseil municipal ne s'engage à accepter aucune des soumissions s'il le juge à propos.

H. LÉON LEBLANC
Greffier de la cité.

Des duels d'artillerie à Smolensk

(suite de la première)

Dans le secteur de Sevsk, au nord-ouest de Koursk, les Allemands ont de nouveau entrepris des contre-attaques, mais en vain. Apparaissant les Russes et ont fait échouer des opérations ennemies sur une grande échelle.

Il y a eu de nouveaux combats sur le front de Volkov, et les Allemands ont tenté encore de prendre une position soviétique, mais ils ont fait faillite. Bien qu'il y ait eu un violent combat dans ce secteur, au sud-est de Léningrad, on ne croit pas que les opérations aient été majeures.

Des duels d'artillerie et des opérations d'éclaircie ont eu lieu sur le front de l'ouest, où les Russes se dirigent vers Smolensk.

Rien n'a été mentionné dans le communiqué de midi au sujet de la région du Kouban ou de l'ouest de Rostov.

Une dépêche de journal de l'armée rouge dit que les récentes attaques des Allemands au sud d'Izium leur ont coûté extrêmement cher en hommes.

Dans toutes les directions où ils ont tenté d'avancer, le sol était jonché d'amas de chars d'assaut brûlés, mis hors d'ordre par le feu de l'artillerie soviétique, dit l'Étoile rouge.

Les canons de l'armée rouge ont aussi démolis plusieurs camions capturés près des tranchées de la ligne du front, au sud d'Izium.

La dépêche du secteur d'Izium rapporte une activité considérable d'éclaircie, ce qui peut signifier que les Allemands se préparent à un autre assaut contre la tête de pont de l'armée rouge.

La retraite de l'armée rouge de Kharkov, commence, plus que jamais auparavant, à ressembler à de la bonne stratégie.

Les Russes ont continué leurs barrages d'artillerie jour et nuit. Bien que le communiqué ne mentionne pas la bataille de la région du Kouban, la Pravda, journal de partie communiste, dit que de rudes combats se continuent et que plusieurs villages ont été capturés dans le delta du fleuve au cours des derniers jours.

L'effort du Canada

(Suite de la première)

en un autre endroit (la Chambre des lords), mais je l'ai assuré que nous le faisons dans un excellent esprit, malgré l'action de l'ennemi. "J'aimerais qu'une fois de plus nous fassions le geste du record canadien. Je me suis fait l'impression d'un grand peuple, loyal dans la bataille, fier d'être membre du Commonwealth britannique des nations et fier de sa splendide loyauté à cette heure sombre."

Le dit qu'il est porteur d'un message de bonne entente du parlement canadien, et il a lu la fin du discours du premier ministre Mackenzie King à la séance conjointe, demandant au secrétaire aux Affaires étrangères de retourner en Grande-Bretagne avec "les plus loyales salutations et les expressions de dévouement" à leurs Majestés et de dire au peuple anglais que le Canada est "de cœur et d'âme" avec lui dans la lutte.

Jonction effectuée dans le sud

(Suite de la première)

révèle aujourd'hui un communiqué des Alliés.

La poursuite de l'ennemi de ses défenses écrasées à El Akarit, à 20 milles au nord de Gabès, s'est continuée récemment par la 8e armée britannique, dit le communiqué, et plusieurs autres prisonniers furent capturés et beaucoup de matériel de guerre fut pris à l'ennemi.

La 1ère armée britannique, lors de son avance dans la région de Medjez-el-Bab, a aussi capturé plusieurs prisonniers.

Cette avance quasi générale fait suite à la déclaration spéciale hier soir que la deuxième armée américaine avait rejoint la 8e armée britannique à 15 milles à l'est de Gatsa.

Les troupes françaises ont pris part à l'assaut sur les troupes de Rommel en déroute. Le communiqué a annoncé que les Français ont avancé dans la direction du flanc sud des troupes américaines et qu'elles ont pris un certain nombre de prisonniers et 20 canons.

L'attaque des Français fut considérée comme une "avance fructueuse". Et ainsi toute la machine de guerre en Tunisie est en mouvement.

L'avance de la 1ère armée fut effectuée entre Medjez-el-Bab et Muncbar.

Les Alliés continuent leurs assauts aériens et le communiqué rapporte que dans le sud de la Tunisie les bombardiers légers et les bombardiers chasseurs ont effectué de "continuelles et fortes attaques" sur l'ennemi.

Les avions alliés furent aussi actifs sur le front nord, attaquant les lignes de transport ennemies et allumant des incendies à travers les véhicules. Ils ont détruit neuf Ju-87.

NEW-YORK, le 8, (P.A.) — Le communiqué italien transmis par Radio-Rome aujourd'hui dit que le terrible combat en Tunisie a été étendu au sud, où la 8e armée britannique a brisé les défenses de l'axe à Wadi El Akarit, au secteur nord où la 1ère armée britannique est en pleine activité. La radio italienne dit encore que l'assaut allié a été repoussé vigoureusement par les troupes de l'axe au cours d'un rude combat. "La bataille se continue", dit le communiqué. Les chars italiens et allemands auraient descendu huit avions alliés au cours de combats aériens.

LONDRES, le 8, (P.C.) — Radio-Vichy a rapporté aujourd'hui que la 1ère armée britannique du lieutenant-général Kenneth Anderson a déclenché une attaque, apparemment de grande envergure, dans le secteur de Medjez-el-Bab, dans le nord de la Tunisie. L'émission fut entendue par la Presse associée.

Radio-Paris, sous la maîtrise allemande, a aussi rapporté que dans les archives de Berlin on croyait que le général Anderson lancerait au combat une supériorité écrasante en hommes et en matériel de guerre. Ces cercles ont affirmé que le général Anderson a regroupé ses troupes dans le but de se préparer pour une grande offensive.

La Législature prolongerait

(Suite de la première page)

te pour donner aux membres du service actif un vote secret.

Il a dit que le gouvernement n'avait rien fait pour mettre en vigueur les clauses de la loi et que les procurations nécessaires n'avaient pas été imprimées. Celles-ci, a-t-il continué, devraient être remises entre les mains des membres des forces armées au moins cinq mois avant une élection.

Le premier ministre, l'hon. Coombes, a dit que seulement deux mois seraient nécessaires pour donner aux soldats toutes les facilités leur permettant de voter et qu'il ne serait pas pratique d'employer des boîtes de scrutin et le vote direct, tel que suggéré par l'hon. George A. Drew, leader de l'opposition progressive-conservatrice.

On a passé en deuxième lecture un projet de loi pour l'édification à Toronto d'une fondation de recherches et de traitement du cancer. Une somme de \$500.000 serait affectée à cette fin.

Le projet de loi recommande que la fondation devrait être une corporation de pas moins de sept personnes et pas plus de 10, nommées par le lieutenant-gouverneur-en-conseil.

On a aussi passé en deuxième lecture une loi de secours pour les débiteurs hypothécaires et les acheteurs, une loi amendant la loi concernant le maintien de la gazoline et une autre loi amendant la loi concernant la taxe sur la gazoline.

Parmi les projets de loi qui ont passé le stage de comité hier et qui doivent être passés en troisième lecture, on compte une loi amendant la loi municipale et une loi amendant la loi de la Commission d'énergie électrique.

Un député progressiste-conservateur a demandé hier d'augmenter les subsides sur le fromage.

Nouveau contingent

(Suite de la première page)

canadienne, des garde-malades et un certain nombre d'internés italiens et allemands qu'on renvoie en Angleterre, après avoir établi leur loyauté à la Couronne.

L'alerte aux sous-marins fut donnée à bord du navire qui transportait le contingent féminin. Les jeunes filles durent se réfugier dans le salon du navire; ce n'est qu'au bout de quatre heures qu'elles purent se débarrasser de leur ceinture de sauvetage et aller prendre un repos bien mérité. La plupart ayant cru qu'il s'agissait simplement d'un exercice furent surprises d'apprendre qu'on avait réellement entrepris un sous-marin dans les parages.

Leur commandant, l'officier d'escadrière KATHLEEN WALKER D'OTTAWA, eut l'occasion de constater une autre fois le courage et l'entrain de ses filles lorsqu'une terrible tempête avait assailli le navire et partiellement inondé le pont et les cabines, elles n'eurent rien de plus éprouvé que d'assister remettre le tout en ordre, avec la vaillance et le balai.

Le groupe des aviateurs comprenant des membres d'équipage de l'air comme de terre, tous anxieux de voir de l'action. Dans leurs rangs se trouvaient des instructeurs qui avaient été en service au Canada depuis les premiers jours de la guerre. On y remarquait aussi l'officier pilote C.B. Philbin, de Valleyfield, qui, juste avant d'embarquer, avait joué pour Ottawa contre Halifax dans la première joute des semi-finales de la ligue de l'est du Canada.

Un détail qui intéressait: avec les Canadiens se trouvaient des matelots français du Richeleu qui laissent leur navire ancré à New-York, pour s'aller joindre au mouvement du général de Gaulle. Certains ont dit qu'ils soupçonneraient leurs officiers de nourrir des sentiments pro-vichistes.

On fera des enquêtes

(Suite de la première page)

le préliminaire. Ils devront prouver leur identité au moyen de papiers officiels, et seront obligés de prouver la liberté de leur mariage et la liberté de consentement.

"Si des doutes surgissent, les parents ou même les témoins seront demandés et questionnés. Si les futurs n'ont pas encore atteint leur 21e anniversaire de naissance, le consentement des parents, du tuteur ou du curateur, selon le cas, doit être donné par écrit et signé en présence du curé.

"Tous les documents concernant cette enquête devront être conservés dans les archives de la paroisse ainsi que le certificat de la publication des bans, les dépenses des bans, les dépenses à cause des empêchements, etc... Il y aura un dossier pour chaque mariage au cas de difficultés dans l'avenir.

"Pour aucune raison, même si le cas est urgent, le mariage ne pourra être célébré à moins d'un avis de trois jours au curé. Ce laps de temps est le minimum requis et dans la plupart des cas, l'intervalle devra être plus long parce que ce sera nécessaire pour faire les enquêtes.

"La copie de l'extrait de baptême que les futurs devront présenter devra être de date récente. A moins qu'il soit indiqué sur l'extrait baptistaire que les futurs ont été confirmés, ils devront présenter un certificat de confirmation.

"Le décret contient aussi différentes prescriptions concernant les registres de paroisses, et prévoit à l'inspection annuelle de ces registres par l'évêque même ou par un de ses délégués. Ces lois ont pour but d'assurer un plus grand soin dans les lois du mariage, et de se servir de l'extrait baptistaire comme une preuve certaine de l'état matrimonial de chacun des fidèles.

"La lettre pastorale (d'où a été pris le communiqué) exhorte grandement les futurs à échanger leurs certificats d'examen médical avant de se lier aux obligations du mariage. S'ils refusent à cette recommandation, le prêtre ne refusera pas de les marier, mais la note de leur refus devra être faite à l'enquête avant le mariage. Et la lettre continue en ces termes: "Nous ne voulons pas imposer une telle obligation; la nature et les droits premiers au mariage appartiennent à l'essentielle à l'individu qu'aucune loi ou qu'aucune puissance ne peuvent les empêcher ou les restreindre. Cependant, les obligations à la charité et à la justice doivent en outre prévaloir quand deux personnes se jurent une fidélité mutuelle et s'unissent pour la vie et dans un certain sens pour l'éternité."

Le communiqué dit que le décret est signé par Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et par 25 évêques dans ces trois archidiocèses.

Le décret, dit le communiqué, a pour but d'adapter uniformément aux conditions locales et aux coutumes les instructions récentes du Saint-Siège en marge des lois à observer pour la préparation du mariage.

Saveur Délicieuse THÉ "SALADA"

Un mélange uniforme de thés de choix. En paquets et en boîtes de sacs de thé se conformant aux quantités de rationnement.

LES OUVRIERS VEULENT OBTENIR LA PERMISSION DE COUPER EUX-MÊMES LEUR BOIS DE CHAUFFAGE

Dans le double but de pouvoir s'approvisionner, vu la disette menaçante, et d'éviter des prix trop élevés pour leur budget familial.

SUR LES TERRES DE LA COURONNE

A son assemblée régulière mensuelle, tenue hier soir à la Bourse du Travail sous la présidence du confrère Roméo Beaugrand, le Conseil Central des Syndicats du diocèse a voté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement provincial le droit pour les ouvriers de se couper du bois de chauffage pour leur usage personnel sur les terres de la Couronne qui sont à proximité de Hull, et ce en payant le même droit de coupe que le gouvernement exige des compagnies de pulpe et papier.

Cette motion a soulevé une intéressante discussion parmi les délégués. D'abord, tout le monde sait que nous sommes menacés d'une disette de bois de chauffage. Tous ont reconnu également que le prix actuel du bois est très élevé pour les ouvriers, et cela crée tout un problème que de se chauffer convenablement et de boucler en même temps son budget familial.

Si le gouvernement provincial voulait bien se rendre à cette demande, les ouvriers des industries de guerre, cette conférence aura lieu vendredi matin, le 9 avril, à l'édifice de la Confédération, et les principales organisations ouvrières y seront représentées.

L'automne, dans ses remarques, langa un dernier appel en faveur de la retraite fermée annuelle du Conseil, qui aura lieu les 17 et 18 avril à la Maison du Sacré-Coeur de Hull. Il annonça également qu'une journée sociale serait tenue au même endroit, dimanche le 2 mai, pour tous les syndiqués.

M. Eden a parlé

(Suite de la première)

directement à la conduite de la guerre; coopération politique entre nous relativement aux opérations militaires actuelles qui ont eu lieu ou auront lieu; questions qui sont soulevées par la guerre.

Eden croit que "le premier ministre est satisfait des progrès faits" dans la discussion des questions concernant la conduite de la guerre.

"Je suis revenu, dit-il, grandement encouragé par l'accord général que nous avons trouvé et je suis certain qu'il sera d'une grande valeur pour nous dans les futures pourparlers que nous aurons avec les Etats-Unis et les autres gouvernements qui sont nos alliés."

Voici la première allusion qu'il fit semblant d'appliquer à la Russie.

Lors de ses pourparlers à Washington, on assume que le but de sa visite était d'amener des relations étroites entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Le Globe, qui, au dire du Times, de Londres, devrait être une des principales fonctions de la diplomatie anglaise.

La déclaration d'Eden disant qu'un "complet accord" avait été conclu sur la politique future envers la France a suivi une déclaration faite hier par Churchill, affirmant son appui au général Dwight Eisenhower, qui a demandé au général Charles de Gaulle de retarder sa visite à Alger pour négocier avec le général Henri Giraud en vue de l'union de toutes les forces françaises.

La déclaration affirmait davantage l'opinion qui a cours ici, savoir qu'après plusieurs manières d'envisager les méthodes de résoudre le problème français, le général Charles de Gaulle et les Etats-Unis ont été venus à une politique plus harmonieuse.

Vote chez les grévistes

(suite de la première page)

des approvisionnement de guerre, qui opère l'usine par l'entremise de Canadian Car Munitions Ltd, leur avait donné l'assurance que la position serait reclassée.

Les directeurs de l'union demandèrent ensuite aux travailleurs de signifier leur volonté d'un signe de la main et la majorité des 1.700 grévistes à la réunion décidèrent de retourner au travail. Environ 500 partirent pour prendre les trains de nuit qui font la navette entre Montréal et l'usine, mais les autres restèrent sur la place du marché, indécis sur ce qu'ils devaient faire.

Un peu plus tard, plusieurs de ceux qui avaient quitté la réunion sont revenus, encore mécontents et seulement 150 à 200 travailleurs, rapporte-t-on, ont pris les trains pour l'usine.

Les directeurs de l'union ont dit que la cessation du travail, qui est une conséquence du délai de la Commission régionale du travail de guerre de la province de Québec d'en venir à une décision au sujet des demandes d'augmentations de salaires de trois à sept sous de l'heure, n'a pas été autorisée.

Cette dispute est l'une des trois sur le front provincial du travail de la province de Québec. Les autres sont à Chicoutimi, scène d'une grève de 1.200 ouvriers du papier et à Québec, où les travailleurs de quatre chantiers maritimes ont voté en faveur de la grève si leurs employeurs refusent de consentir à nommer un comité d'arbitrage pour étudier les demandes de salaires.

On a aussi voté en faveur de la grève dans un troisième chantier maritime de Québec.